— **Encycl.** Les érudits ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la question de l'*indusium*; tandis que le *Dictionnaire* de Quicherat donne à ce mot le sens de chemise, ainsi qu'à *subucula*, les uns, par exemple, l'auteur de l'excellent *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, voient dans la *subucula* la chemise véritable, et dans l'*indusium* une sorte de tunique plus courte ou de peignoir que les dames romaines mettaient par-dessus. Une statuette de la villa Borghèse montre, en effet, une jeune fille vêtue de la sorte; mais cela ne tranche pas la question, puisqu'on ne sait laquelle des tuniques, celle de dessous ou celle de dessus, s'appelait l'*indusium*. Bœttiger a cru devoir conclure d'un passage de Varron que l'*indusium* était, au contraire, la tunique de dessous. Comme l'auteur latin dit tout simplement que, lorsqu'il fut de mode à Rome de porter deux tuniques l'une sur l'autre, on appelait l'une *subucula* et l'autre *indusium*, il est difficile de tirer de ce passage rien de bien concluant relativement à leur position relative. Nous restons donc, à cet égard, dans une indécision absolue; la seule chose certaine, c'est que l'*indusium* faisait partie exclusivement de la toilette des femmes.

INDUSTRIA, ville de l'Italie ancienne, dans la Ligurie, la même que *Bodincomagus*. C'est aujourd'hui CASAL.

INDUSTRIALISME s. m. (ain-du-stri-a-li-sme — rad. *industriel*). Système social qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme et des sociétés politiques; puissance, prépondérance de l'industrie; goût exclusif pour l'industrie : *L'*INDUSTRIALISME *est la plus récente de nos chimères scientifiques.* (Fourier.) *La nation française s'abêtit dans son* INDUSTRIALISME. (Proudh.)

INDUSTRIALISTE adj. (ain-du-stri-a-li-ste — rad. *industrialisme*). Qui appartient, qui a rapport à l'industrialisme : *Système* INDUSTRIALISTE. *Les régions* INDUSTRIALISTES *sont plus jonchées de mendiants que les contrées indifférentes sur ce genre de progrès.* (Fourier.)

— s. m. Partisan de l'industrialisme.

INDUSTRIE s. f. (ain-du-strî — lat. *industria*; de *indo*, en, dans, le même que *intus*, et *struere*, bâtir, qui correspond au russe *stroiti*, bâtir, construire, arranger, accorder, d'où *stroenie*, bâtisse. Le corrélatif sanscrit est *star*, étendre, couvrir, *upa-star*, préparer). Dextérité, habileté, adresse à faire quelque chose : *Il n'y a au monde que deux manières de s'élever : ou par sa propre* INDUSTRIE, *ou par l'imbécillité des autres.* (La Bruy.)

Nécessité d'*industrie* est la mère.
GRESSET.

— Profession, art, métier que l'on exerce pour vivre : *Toute* INDUSTRIE, *si mince qu'elle soit, est profitable.* (Cormen.) *Toute* INDUSTRIE *nouvelle a commencé par être une idée.* (E. Pelletan.)

— Ensemble d'opérations qui concourent à la production des richesses : *Progrès de l'*INDUSTRIE. *Produits de l'*INDUSTRIE. *Encourager l'*INDUSTRIE *nationale. L'*INDUSTRIE *de la nation répare les balourdises du ministère.* (Volt.) *De la liberté naît l'*INDUSTRIE. (B. de St-P.) *L'*INDUSTRIE *n'est autre chose que l'esprit humain se faisant de la planète un trône superbe.* (Mich. Chev.) ‖ Se dit souvent de tous les arts manuels autres que l'agriculture : *L'agriculture et l'*INDUSTRIE. ‖ Se dit aussi des arts de production, par opposition au commerce : *Le commerce et l'*INDUSTRIE.

— *Industrie agricole*, Celle qui s'occupe de la production des fruits de la terre : *Dans l'*INDUSTRIE AGRICOLE, *on soumet la terre à l'action du travail pour en retirer les matières premières qu'elle peut fournir chaque année, sous l'influence de tel ou tel climat.* (Du Mesnil-Marigny.)

— *Vivre d'industrie*, Chercher les moyens de subsister dans son adresse, son savoir-faire :

Quand on a mangé son fonds,
Il faut *vivre d'industrie*.
DESTOUCHES.

— *Chevalier d'industrie*, Homme qui vit d'adresse, d'expédients, souvent d'escroqueries :

Mon père était *chevalier d'industrie*,
Sans en être moins glorieux.
BÉRANGER.

— **Syn. Industrie, adresse, art**, etc. V. ADRESSE.

— **Encycl.** Écon. soc. Produire, transformer, échanger, telles sont les trois grandes fonctions de l'économie sociale. Considérée au point de vue le plus général, l'*industrie* les embrasse toutes trois. Les transports et les opérations commerciales constituent, en effet, un genre d'*industrie* tout aussi bien que la production des matières premières et leur appropriation aux usages de la vie. Mais à l'envisager d'une manière plus spéciale, on ne comprend sous le nom d'*industrie* proprement dite que la création des choses utiles et leur mise en œuvre. Enfin, sous son aspect philosophique, qui nous attache ici de préférence, l'*industrie* est l'une des principales manifestations du génie de l'humanité.

Pour resserrer ce vaste sujet dans les limites qui nous sont imposées, nous en éliminerons d'abord tout ce qui concerne les *industries* particulières, leurs procédés et leurs progrès. Ainsi, il ne sera question ici ni de l'agriculture, ni de l'extraction des métaux, ni de la fabrication des tissus, ni des mille autres objets sur lesquels s'exerce l'activité humaine. Tous ces sujets sont largement traités dans ce Dictionnaire par des articles spéciaux, auxquels nous renvoyons le lecteur. Ce que nous avons à examiner, c'est la puissance productive de l'homme, comment elle est née, comment elle s'est accrue de siècle en siècle, quels obstacles elle a dû vaincre pour arriver à son complet épanouissement; quelle place légitime occupe l'*industrie* dans le train des choses de ce monde; à quelle réglementation elle peut et doit être assujettie par la puissance publique; quelles sont, enfin, les lois de haute justice distributive qui doivent présider à ses évolutions.

Sur quelque produit, important ou futile, que l'on jette la vue, il n'en est pas un seul, depuis la puissante locomotive jusqu'au jouet de l'enfant, qui n'atteste le génie de l'homme et ne porte l'empreinte de ses mains. Si les mondes sont l'œuvre de Dieu, comme nous le répètent les prédicateurs religieux, notre petit monde, tel qu'il est agencé, est non moins sûrement l'œuvre de l'homme. Lorsque, après avoir admiré les merveilles dont il a su enrichir le théâtre de son existence, on se reporte au point de départ; lorsque surtout on considère l'exiguïté des moyens dont l'homme disposait à son origine, on est forcé de reconnaître la grandeur de ce créateur de seconde main qui, s'il n'a pas de brevet d'invention, a bien certainement droit à un brevet de perfectionnement.

La première vérité que nous révèle l'expérience est que, si la puissance productive de l'homme livré à lui-même est presque nulle à l'origine, elle est, par compensation, susceptible d'un accroissement indéfini. Intrinsèquement, quelle en est la source? Sa force musculaire? Mais, à cet égard, l'homme est au-dessous d'un grand nombre d'espèces animales. Cette force, d'ailleurs, loin de progresser, reste éternellement stationnaire, si même elle n'a pas décru depuis les temps antiques, comme certains monuments paraissent l'attester. Les athlètes de nos jours ne lutteraient pas avec avantage contre Milon de Crotone, et nos cuirassiers, pour la plupart, ne tendraient pas l'arc d'Ulysse. La finesse de ses organes et sa dextérité? Mais le sauvage n'a ni l'adresse du singe, ni le flair du chien, ni la vélocité du cheval. La nature a doué tous les animaux d'un outillage adapté à leurs besoins. Tel oiseau possède dans son bec acéré une véritable tarière. La taupe est un sapeur-mineur armé de toutes pièces. L'éléphant trouve dans sa trompe tout à la fois une pompe aspirante et un puissant levier. Seul de tous les animaux, l'homme ne trouve, ni dans l'aptitude de ses organes ni dans la contexture de ses membres, un outillage correspondant à l'immensité de ses besoins. Nous nous trompons, l'homme possède un organe exceptionnel, qui surpasse infiniment tous les autres. Sa véritable force réside dans son cerveau et se manifeste par son intelligence. Impuissant par lui-même, l'homme devient en quelque sorte tout-puissant par l'appropriation des forces animées ou inanimées que la nature a mises à sa disposition. Le jour où le premier animal a été soumis, où la première étincelle a été tirée d'un caillou, ce jour-là a vu naître l'*industrie* humaine. On sait ce qu'elle est devenue depuis; et quel est le téméraire qui oserait assigner des limites à ses progrès?

Ce serait une merveilleuse histoire que celle des premiers tâtonnements, des premiers efforts tentés par l'homme pour se soustraire à la tyrannie des besoins comme au despotisme fatal et aveugle des forces naturelles qui devaient l'accabler. Combien d'observations sagaces, d'ardentes recherches et de tentatives héroïques restent vouées à un éternel oubli! Qui a découvert le feu, semé le premier grain de blé, étiré le premier fil ou forgé le premier clou? Nous ne le saurons jamais. Que ces bienfaiteurs anonymes de l'humanité n'en reçoivent pas moins l'hommage de notre reconnaissance. Pour notre part, nous admirons bien plus le filet informe du pêcheur primitif des temps inconnus que les superbes étoffes écloses sous les doigts de nos plus habiles ouvriers.

Dans le vaste champ ouvert à son activité, l'homme n'a dû s'avancer d'abord qu'à pas lents et sans autre guide que sa propre inspiration. Aussi, sa puissance productive spécifique était-elle fort au-dessous du degré qu'elle a atteint de nos jours. Pour établir numériquement l'échelle graduée de cette puissance croissante, prenons dans l'antiquité quelques points de comparaison. Cent cinquante femmes, nous dit Homère, étaient constamment occupées à moudre le grain nécessaire à la subsistance de la cour d'Ithaque, qui pouvait se composer d'une cinquantaine d'individus. Le plus modeste moulin de nos jours, dirigé par un seul homme, suffirait et au delà à une pareille tâche; d'où l'on peut conclure que la puissance productive dans l'art de la mouture s'est accrue dans la proportion de 1 à 150. La flotte de Regulus se composait de 300 trirèmes à trois rangs de rames : ce qui donne 9,000 rameurs occupés à transporter sur mer, avec un matériel assez exigu, une armée de 20,000 hommes. Or, une dizaine de nos bâtiments de transport, avec une centaine d'hommes d'équipage, se chargeraient aujourd'hui de toute l'armée du consul romain. La puissance productive en navigation s'est donc élevée de 1 à 90. Mais, sans remonter si haut, qui ne sait qu'aujourd'hui les métiers à tisser, à filer et les autres engins innombrables de la mécanique ont plus que centuplé les forces individuelles? Combien faudrait-il de presses à bras pour faire l'œuvre de telle bonne presse mécanique qui, à elle seule, tire jusqu'à 15,500 exemplaires par heure, sans compter que la force qui la met en mouvement reçoit en même temps d'autres destinations?

Tout n'est pas bénéfice net dans ce prodigieux accroissement de la puissance productive de l'homme. Nous ne le verrons que trop en examinant, au point de vue d'une bonne justice distributive, l'influence de l'*industrie* sur le bien-être général. Mais ce que nous constatons pour le moment, c'est que l'*industrie* accroît indéfiniment la puissance humaine et, par voie de conséquence, l'ensemble des richesses sociales. Un autre résultat subséquent, mais non moins remarquable, c'est que le génie industriel, en épargnant à l'homme les travaux pénibles et en lui créant des loisirs, lui permet de cultiver ses facultés morales et intellectuelles. Les sciences, les lettres et les arts ne sauraient se flatter d'affranchir seuls l'esprit humain. Avant de philosopher, il faut avoir satisfait des besoins plus impérieux et plus immédiats. Les progrès intellectuels supposent au préalable les progrès industriels : on peut même, et très-justement, prendre les uns pour le signe des autres, chez la plupart des peuples. Le génie scientifique récolte ce qu'il a lui-même semé, et l'*industrie* est la véritable base de l'état social.

Dans l'antiquité, cet état social était très-défectueux, la lèpre de l'esclavage en rongeait les membres. Une tête sereine et radieuse de santé sur des membres endoloris, tel serait le véritable emblème du peuple grec et du peuple romain. Tout en faisant une large part à l'absence des grandes notions de droit qui ne se sont révélées qu'aux sociétés modernes, nous sommes obligés de reconnaître que l'insuffisance de l'*industrie* était le principal obstacle à l'abolition de l'esclavage. Ce qui justifie cette assertion, c'est que la rigueur de la servitude était proportionnée à l'exiguïté des ressources industrielles. Dans la florissante Athènes, il ne fallait pas, à la vérité, moins de 200,000 esclaves pour entretenir l'indolente opulence de 20,000 citoyens. Mais on sait à quel degré de luxe était parvenue la cité de Périclès. Or, sa farouche rivale du Péloponèse, où l'on vivait de brouet noir et où l'on se revêtait de peaux de chèvre, n'avait pas un moindre nombre d'ilotes, plus misérables cent fois que les esclaves athéniens. C'est que, dans l'Attique, l'*industrie*, honorée par l'État et par les mœurs, avait déjà fait de grands progrès, tandis qu'à Sparte elle était nulle. Dans la Rome de l'empire, ce fut bien pis. Le travail opiniâtre et incessant, le travail manuel de tout un monde esclave suffisait à peine à l'approvisionnement d'une multitude parasite. Pourquoi? Parce que l'*industrie*, délaissée ou mal exercée, ne suppléait qu'imparfaitement à la force musculaire, et que la puissance productive de l'homme restait de beaucoup au-dessous des besoins généraux. Et nous verrons ce phénomène se prolonger ou se reproduire, avec des conséquences diverses, jusqu'à la renaissance des arts industriels dans les brillantes cités du moyen âge, qui nous offriront encore plus d'un enseignement.

Cette puissance industrielle, qui, mise en œuvre et comparée à la densité de la population, donnerait la juste mesure de la richesse générale d'un peuple, paraît avoir suivi une progression constante depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, à l'exception toutefois de la période désastreuse qui suivit la chute de l'empire romain. Quoique pleines d'énergie et douées, à certains égards, d'une remarquable intelligence, les peuplades barbares, qui s'établirent violemment au sein d'une société civilisée, étaient étrangères à la pratique des arts utiles. L'*industrie* agricole leur était surtout antipathique. Les arts textiles étaient dédaignés. L'orfèvrerie était seule en honneur à la cour des rois francs. Dans cette éclipse universelle, l'*industrie* disparut ou se réfugia dans quelques rares asiles, d'où elle s'élança de nouveau pour reconquérir le monde. Nous allons la suivre rapidement dans ses intéressantes vicissitudes.

L'*industrie* n'était pas absolument nulle dans l'antiquité. L'instrument par excellence, dont l'inventeur avait été divinisé, la charrue, nourricière du genre humain, fonctionnait dans l'ancienne Égypte, d'où elle passa en Grèce, puis dans l'Occident, où elle fut apportée par les colonies helléniques. On y connaissait aussi les outils élémentaires et, entre autres, les instruments tranchants; mais la fabrication en était défectueuse, parce que l'art de la cémentation n'y avait fait que peu de progrès. Des nombreux métaux que nous employons aujourd'hui, les anciens ne possédaient que le fer, le cuivre, l'étain, l'or et l'argent. Et encore étaient-ils loin de savoir les extraire en quantité assez considérable pour répondre à tous les besoins; cependant, ils surprirent le secret des alliages et parvinrent à fabriquer le bronze. A défaut de l'acier, trop rare chez eux, les Romains forgeaient en bronze le tranchant de leurs épées, et bien que défectueuses si on les compare à celles des modernes, leurs armes l'emportaient encore sur celles des Gaulois, qui, au dire de Polybe, pliaient comme du plomb. L'art du tissage avait été perfectionné par les Phéniciens, et s'appliquait à la laine principalement. Ce n'est pas que la soie y fût inconnue; de tout temps l'extrême Orient en a produit; mais le ver à soie n'a été importé en Europe que par l'empereur Justinien. Quant aux agents mécaniques, malgré les découvertes du grand Archimède, ils se réduisaient à la vis, au levier et au treuil, fort utile surtout pour la construction des machines de guerre. Les moyens de transport étaient misérables. Le grand Alexandre se faisait cahoter par des véhicules aussi durs que les camions de nos brasseries. En Grèce, d'ailleurs, les routes charretières restèrent inconnues jusqu'à la conquête romaine. Nul n'avait songé à interroger les propriétés chimiques des corps, pour y surprendre les secrets féconds qui ont créé en partie la richesse des peuples modernes. Enfin, les bons ouvriers étaient rares. Ils formaient une caste, jalouse de ses arcanes, qu'elle dérobait au vulgaire. En somme, dans ces temps de misère, que visitaient fréquemment des famines périodiques, le travail manuel, opiniâtre, incessant, le travail mal secondé par un outillage imparfait, restait le lot de l'immense majorité du genre humain; et encore, des fruits de ce labeur, ne revenait-il qu'une faible part aux classes déshéritées, pour qui l'esclavage était tout à la fois peine afflictive et infamante, puisqu'il emportait presque condamnation à périr de faim.

Eh bien! si misérable qu'il fût déjà, cet état de choses s'aggrava encore par l'invasion des barbares. L'*industrie* disparut de l'Europe et se réfugia en Orient, d'où elle était venue. Au prix de grands sacrifices dont la liberté avait eu longtemps à souffrir, Rome était parvenue à grouper sous un seul sceptre tout le monde civilisé, et à mettre ainsi les peuples en communication avec les peuples. Les bienfaits de cette unité politique et sociale atténuent ce qu'il y avait d'excessif dans sa domination. Or, l'un des plus funestes résultats de l'invasion fut de couper en deux et de séparer par un abîme les deux parties du monde connu. L'Occident fut pendant plusieurs siècles étranger à l'Orient. Il ne s'y rattachait que par les liens commerciaux qu'entretenaient quelques hardis aventuriers des côtes méridionales de l'Italie. Çà et là brillaient, comme des points lumineux au milieu d'épaisses ténèbres, quelques foyers d'*industrie* : Arras, dans les Gaules, centre d'une fabrication d'étoffes considérable; Trèves, Cologne et Strasbourg, où l'on travaillait le bois et les métaux; Venise, déjà connue par la fabrication du verre; Amalfi, qui s'adonnait principalement à l'*industrie* maritime, etc. L'*industrie* manquait alors des deux éléments qui lui sont indispensables : la science et la liberté. Les rares ouvriers que renfermaient les *collegia opificum* ne possédaient que des notions empiriques transmises par la routine, sans doctrine scientifique, sans idée générale qui les reliât entre elles. Quant à la liberté, elle n'était nulle part. Or, on sait que tous les progrès sont solidaires et que l'*industrie* vit, avant tout, du grand air de la liberté.

Le Xe siècle marque le dernier degré de la décadence morale, intellectuelle et matérielle où puisse descendre une société civilisée. La terreur qu'inspirait l'approche du fatal millénaire, où le monde devait s'anéantir, avait paralysé l'esprit humain; mais l'année fatidique une fois passée sans encombre, le monde se prit à rire de ses propres frayeurs; et le cap des tempêtes doublé, l'humanité se mit en marche vers de meilleures destinées et sous d'autres auspices que les prédictions effrayantes des augures catholiques. Deux circonstances coïncidentes favorisèrent à la fois la renaissance de l'*industrie* en Europe : les croisades et l'émancipation des communes.

Si le mouvement héroïque et irréfléchi des croisades échoua dans le but ridicule qu'il s'était proposé, il en atteignit par contre un un autre qui fut d'une merveilleuse fécondité pour le progrès des sciences et des arts industriels. D'abord, il rattacha l'Occident à l'Orient par des rapports qui ne devaient plus s'interrompre, et il raviva partout, si même il ne le ralluma, le flambeau des connaissances humaines. Par suite du contact avec les chrétiens orientaux, chez qui les lumières n'avaient que pâli sans s'éteindre, et même avec les Sarrasins, plus éclairés même que leurs adversaires chrétiens, les croisés, qui étaient partis barbares, s'en revinrent à moitié civilisés. Ils avaient espéré vaincre aisément un ennemi qu'on leur dépeignait comme sauvage ou à peu près, et ils rentraient en Europe doublement vaincus par la supériorité de la science et des armes. Dans leurs courses aventureuses, ils avaient observé une nature différente, des arts différents, des procédés nouveaux, et recueilli toute une moisson de notions scientifiques dont l'*industrie* devait s'emparer à leur retour. Parmi les découvertes dont s'enrichit alors l'*industrie* occidentale, nous devons mentionner en première ligne la fonte de fer qui, tout d'abord, se prêta par elle-même à de nombreux usages, outre qu'elle fournit une méthode supérieure pour fabriquer le fer forgé. Peut-être aurions-nous dû placer en première ligne la science de la numération, cette langue des nombres qui est la plus utile de toutes les langues. Mais nous ne devons pas oublier l'alchimie, cette fille d'une pensée chimérique qui devait, par un miracle plus sublime que celui de l'incarnation, enfanter la chimie. C'est aux Arabes que nous devons toutes ces richesses. En fondant et en amalgamant les métaux, ils n'étaient point parvenus à transmuter le cuivre en or, et leurs imitateurs n'y parvinrent pas mieux; mais si les hommes supérieurs qui se livraient secrètement à la recherche du grand œuvre furent dupes de leur imagination, ils recueillirent, en échange de leurs expérimentations, une multitude de notions sur les propriétés des corps, et amassèrent ainsi les matériaux destinés à construire l'édifice de la chimie moderne. L'*industrie*, qui se presse toujours sur les pas de la science, s'empara de ces découvertes et les mit en œuvre. Il en sortit d'abord l'art de la distillation, quelques alcalis, les principaux acides, un grand nombre de sels et, enfin, la poudre à canon, la poudre miraculeuse qui eut le double mérite de contribuer à l'affranchissement des peuples, en abattant la supériorité du fort sur le faible, et de fournir une force nouvelle pour l'exploitation des carrières et des mines. Les métaux devinrent plus abondants. Les métiers se multiplièrent. Le nombre des navires fut plus que doublé en moins d'un demi-siècle. En même temps, on inventait les écluses à sas pour les canaux, on perfectionnait les routes; on apprenait, toujours des Arabes, l'art de fouler les étoffes de laine. L'*industrie*, enfin, s'élevait, par un essor subit, à un degré d'activité et de grandeur que l'antiquité n'avait même pas soupçonné.

Mais quelle était alors la condition économique de l'*industrie* et son rang dans la hiérarchie sociale? Et par voie de conséquence, quelle était la situation politique et civile du travail et des travailleurs? Nous l'avons dit : toutes les conquêtes sont solidaires, et la prospérité de l'*industrie*, dans les divers États de l'Europe, était au niveau de la liberté. Des vieilles institutions romaines, englouties sous l'inondation des barbares, les seuls vestiges qui fussent restés consistaient dans les corporations d'arts et métiers. Les municipes mêmes avaient sombré, et, sous des formes trompeuses, il n'en restait que l'ombre. Seuls, les hommes de métier, groupés dans l'enceinte des villes sous la protection intéressée de quelques évêques ou de quelques comtes intelligents, opposaient encore quelques digues aux flots de la barbarie. Mais que de fléaux ils avaient à combattre à la fois! L'ennemi était partout, au dehors et au dedans. Le Normand ou le Hongrois frappait aux portes des villes, et le seigneur féodal en abattait les murailles. On connaît les pétitions des villes d'Italie aux empereurs d'Allemagne pour obtenir la permission de fortifier leurs enceintes démantelées, dernier refuge de l'*industrie* et de la liberté expirantes. En France, les artisans se vouaient d'eux-mêmes au servage, en vue d'une protection précaire qui se traduisait par des exactions et des vexations sans nombre. Plus heureux sous la domination paternelle de princes plus intelligents, les industriels des Pays-Bas tendaient à une indépendance absolue. Entre la féodalité et l'*industrie*, il y avait incompatibilité radicale. Deux sociétés ennemies vivaient ainsi côte à côte : l'une croupissant dans l'ignorance et la fainéantise, l'autre, croissant en lumières, en richesses et en moralité. On eût dit la vapeur comprimée par un couvercle de fer. A la fin, la vapeur fit explosion, et de cette explosion sortirent les communes. Mais, qu'on le remarque bien, ce ne furent pas des bourgeois oisifs qui, de la cendre des vieux municipes, surent tirer les communes nouvelles. Les vaillants insurgés qui versèrent leur sang à Laon, à Amiens, à Reims, à Vézelay, à Lyon, et qui arrachèrent des mains royales leurs chartes communales, étaient des artisans et des industriels. Vérité qu'on ne saurait trop répéter : le travail émancipe non-seulement l'homme, mais les peuples. Et, pour le dire en passant, même à l'époque où nous vivons, pour résister au mauvais génie du passé, qui se cramponne encore aux sommets de la puissance publique, où s'est retranché le génie de la liberté? Dans les centres populeux, dans les cités industrieuses et industrielles, filles des héroïques communes du moyen âge, et qui, nous l'espérons bien, n'en ont pas perdu la tradition.

Du XIIe siècle au XVIe, le fait historique qui domine tous les autres, même le grand schisme, c'est la lutte de l'*industrie* contre la féodalité. Elle a pour théâtre l'Europe entière. L'atelier s'est insurgé partout contre le donjon. Dans le Nord, l'atelier s'appelle Ligue hanséatique, association puissante d'une centaine de villes industrielles et commerciales, qui édicte des lois, bat monnaie, équipe des flottes et dispose quelquefois des couronnes souveraines. Au Nord-Ouest, il s'appelle commune de Gand, commune de Bruges, Quatre-métiers, Chaperons blancs et Ligue des gueux. D'une main, il foule les tissus de laine, de l'autre, il écrase sous le maillet la chevalerie embourbée sous les murs de Courtrai. En France, il ne brille que d'un éclat passager, et n'échappe aux étreintes du brigand local que pour tomber sous les griffes de sa dangereuse protectrice, la monarchie absolue. En Italie, il plante sa bannière au faîte des hôtels de ville et sur le *carroccio* de guerre, chasse la noblesse des cités, l'exclut des emplois publics, et, dans l'impuissance de se gouverner lui-même, retombe sous le joug de quelques misérables tyranneaux ou de souverains étrangers. En somme, après un essor brillant, l'activité industrielle se ralentit jusqu'au commencement du XVIe siècle, où de nouveaux événements lui donnent un autre cours en la rattachant plus étroitement au mouvement général des idées et de l'esprit humain.

Ainsi, à travers toutes ces péripéties, et pendant près de trois cents ans l'*industrie* était restée stationnaire, si même elle n'avait rétrogradé. Pourquoi? Faut-il reconnaître, avec M. Guizot, que les classes moyennes, simple fragment d'une société complète, ne possédaient pas en elles-mêmes tous les éléments d'un gouvernement normal? Non : c'est un sophisme; malgré une turbulence qu'on leur a trop reprochée, les bourgeois de Milan, les arts et métiers de Florence et les cinquante-deux métiers de Gand avaient prouvé, par une forte organisation et de sages règlements, qu'ils savaient concilier l'ordre et la liberté. Le désordre sans cesse renaissant n'avait d'autre cause que les violences ou les intrigues d'une caste ennemie. Ce qui nuisit à l'*industrie*, ce fut sa prospérité même, et l'orgueilleux étalage de ses richesses, qui suscitèrent des jalousies haineuses et des cupidités effrénées. Autant et plus que les passions politiques, la soif du pillage attirait les brigands de tous les pays vers les immenses magasins des Flandres. Quant aux souverains, si, comme Philippe le Bel, ils ouvraient à la bourgeoisie industrielle la porte de la vie politique, et voulaient bien la compter pour quelque chose dans l'État, c'est qu'ils se croyaient obligés de composer avec la force croissante de l'esprit public, et qu'il était pour eux, d'autre part, d'une habile politique d'opposer un contre-poids aux prétentions de la féodalité. Mais quand celle-ci fut définitivement vaincue et que la monarchie absolue se fut solidement établie sur ses ruines, en concentrant dans ses mains la juridiction, l'impôt et une armée permanente, alors la protection qu'elle avait accordée aux communes se dépouilla de tout artifice et révéla son véritable caractère : un despotisme sans frein et sans autres limites que la nécessité de ménager la source unique des revenus de l'État.

Les choses en étaient là au temps de Charles-Quint, de François Ier et de Henri VIII, trois monarques dont le règne, s'il se fût prolongé, eût ramené les beaux jours du Xe siècle. Tous trois, d'humeur absolue, dissipateurs insensés, ennemis des communes et des classes laborieuses, ils semblaient n'avoir à tâche que de régner sur des ruines, et ils ne recrutaient que trop d'auxiliaires dans une noblesse besoigneuse et avide de revanche contre les communes. On sait ce que devint l'*industrie* des Flandres sous le gantelet de fer de Charles-Quint et de ses successeurs. Mais à cette remarquable époque, qui marque l'une des grandes étapes de l'esprit humain, il était survenu plusieurs événements qui rétablissaient en faveur de l'*industrie* la balance du progrès. Après la chute de Constantinople, les sciences et les arts industriels avaient reflué d'Orient en Occident. Presqu'en même temps se révélait une force nouvelle d'une portée incalculable. L'invention de l'imprimerie donnait une langue à l'esprit et un levier à l'intelligence. La découverte des Indes occidentales et d'une nouvelle route maritime, par de là le cap de Bonne-Espérance vers les Indes orientales ouvrait un champ immense à l'activité humaine, dont l'énergie se voyait surexcitée par l'attrait du merveilleux de deux mondes inconnus. Peu de temps après, à l'occasion d'une misérable querelle sur la vente des indulgences, le libre examen, qui s'était déjà largement exercé dans le domaine de la philosophie, rompait sa dernière digue et faisait invasion dans le sanctuaire des idées religieuses. La clef de voûte du vieil édifice social chancela. La liberté, qui ne doit pas être au couronnement des édifices, mais à la base, posait les assises d'un autre monde où l'*industrie* devait trouver une large place. En vain Rome fulmina. En vain les rois complices s'associèrent à ses fureurs. La science, fille de la raison, se donna pour mission de refaire par l'observation et l'expérience tout l'arsenal des connaissances humaines, et l'émancipation de la science devint le signal de l'émancipation de l'*industrie*, qui marche toujours sur ses pas.

Il devait s'écouler encore deux siècles avant que les progrès des sciences physique, mécanique et chimique, concordant avec une autre révolution sociale, donnassent à l'*industrie* les instruments qu'elle possède aujourd'hui. Dans cet intervalle, elle resta subordonnée au régime du bon plaisir, qui, même avec du bon vouloir, l'étouffait de ses embrassements. En dépit des vues étroites de son ministre, qui ne voyait qu'en pâture et labourage la source de toutes richesses, Henri IV avait favorisé l'établissement en France de quelques fabriques de tapisseries et de quelques manufactures de toile à la façon de Hollande. Enfin parut Colbert.

Avec le bourgeois de Reims, au front sévère, aux traits durs et constamment tendus sous l'effort de la méditation et de la volonté, c'est le génie de l'*industrie* en personne qui s'installe à la table du conseil du grand roi. Colbert avait été frappé de la fécondité des ressources que déployaient l'Angleterre et les Provinces-Unies dans les guerres étrangères. Il en conclut qu'il n'y avait de richesses pour les États que dans les manufactures et le commerce. Et, doué de cette opiniâtre persévérance qui est la condition nécessaire du succès, il entreprit de faire de la France le premier peuple industriel du monde. Il est à l'œuvre et son énergie éclate, sans s'affaiblir, dans toutes les directions à la fois. Il rétablit les fabriques de draps d'Abbeville, de Louviers et de Sedan. Il régénère les manufactures de toile de Picardie, les horlogeries de Châtellerault et les papeteries d'Angoulême. Il crée Sèvres et les Gobelins. Il réveille les forges du Berry. A Lyon, à Tours et à Nîmes, on fabrique les premières soieries du monde. A l'appel de Colbert, les ouvriers étrangers affluent dans nos cités industrielles et nous apportent les secrets qui faisaient la fortune de leur pays. Pour assurer le succès de son œuvre, Colbert fait des avances au grand et au petit commerce. Il est libéral, il est magnifique : 1,200 livres à chaque teinturerie; 6 pistoles à l'ouvrier qui se marie près de sa manufacture, 2 pistoles à la naissance de son premier enfant; 30 livres à l'apprenti devenu maître. La législation civile remaniée vient elle-même au secours du travail, dont les instruments sont déclarés insaisissables. Le génie souple et universel du ministre créateur descend à tout, se plie à tout, même aux détails les plus infimes. Il veut savoir par lui-même comment se fabriquent l'acier, le verre, les glaces, les draps, les aiguilles et jusqu'à la dentelle d'Angleterre. Et s'il veut tout savoir, c'est pour tout réglementer. Arrêtons-nous un instant sur ce mot, qui nous rappelle la condition économique dans laquelle avait vécu de temps immémorial l'*industrie* française.

Cette condition se résume en deux mots : dans la constitution intime de l'*industrie*, le régime des maîtrises et jurandes; dans les relations internationales, le système des droits protecteurs et prohibitifs. D'ardentes et savantes polémiques se sont engagées de nos jours sur l'administration de Colbert, entre les partisans de la liberté commerciale et leurs adversaires. Sans révoquer en doute l'habileté et le patriotisme du ministre protecteur à outrance, mais sans faire une part assez large aux nécessités du temps, les promoteurs du libre échange lui reprochent d'abord d'avoir exagéré les droits de douane à l'entrée des marchandises étrangères et provoqué ainsi de funestes représailles; puis d'avoir emmaillotté dans les langes de ses règlements l'*industrie*, qui ne demandait qu'à marcher d'elle-même et toute seule. A quoi bon, disent-ils, fermer à l'étranger les marchés français et quel avantage nous en reviendra-t-il si, à notre tour, nous trouvons fermées devant nous les portes de tous les marchés du monde? Pourquoi, d'autre part, gêner la fabrication et étouffer l'esprit d'initiative en fixant les qualités et jusqu'aux dimensions des étoffes? A ces raisonnements, devenus commodes et de mode aujourd'hui, il est facile de répondre que ce n'est pas Colbert qui a inventé le régime prohibitif. Il l'a trouvé en pleine vigueur, surtout chez nos voisins et nos rivaux d'Angleterre, de Hollande et même d'Espagne. Il a donc tout simplement rendu guerre pour guerre, et l'on ne voit pas d'ailleurs comment, dans l'enfance et l'état d'infériorité notoire où elle se trouvait, la manufacture française aurait pu soutenir, même sur son propre marché, la concurrence de l'*industrie* étrangère. Déplacez Colbert de deux siècles, et son génie pratique se dirigera dans une autre voie. Quant aux maîtrises et aux règlements commerciaux, il les exagéra sans doute, comme on exagère dans les écoles de la première enfance les prescriptions salutaires; mais tenait-il lui-même son système pour définitif? Il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, et cet éloge suffit à sa gloire, après vingt ans d'une administration vigilante et éclairée, Colbert laissa l'*industrie* française dans un état de prospérité et de grandeur qui étonna le monde et qui se serait accru encore sans les déplorables folies et les prodigalités de Louis XIV.

Par son édit de 1686, Colbert avait exagéré les mesures régulatrices des ordonnances de 1581 et de 1597, contrairement aux vœux des états généraux de 1614, qui en avaient demandé le rappel. Si, de sa part, ce fut une faute, combien ne fut pas plus grave le tort des administrateurs inintelligents qui perpétuèrent pendant plus d'un siècle encore un régime vexatoire et mortel pour l'*industrie*! A l'article JURANDES, nous reviendrons sur ce sujet, qui a plus qu'un intérêt historique; car les anciennes corporations tendent, de nos jours, à se reconstituer sous une autre forme. Pour compléter cet aperçu, il nous reste à voir dans quelles conditions normales peut et doit vivre l'*industrie* sous le régime de la concurrence illimitée, qui devient presque partout la loi des sociétés modernes.

L'*industrie* est la reine du monde nouveau. A ce titre de reine, elle a des ministres, des sujets, des palais et même des temples. La haute place qu'elle occupe dans la hiérarchie sociale, elle l'a légitimement conquise depuis un siècle, en élevant à un degré inouï la puissance productive de l'homme, et en créant de telles richesses, que l'individu le plus déshérité de la fortune se voit logé, vêtu, nourri et transporté plus commodément qu'un bourgeois du moyen âge ou un monarque de l'antiquité. La plus humble de nos ouvrières peut se sourire à elle-même dans un miroir que lui eût envié la reine Cléopâtre. Le somptueux Louis XIV n'a jamais été voituré si commodément qu'on l'est dans un compartiment de troisième classe. Il suffit, en un mot, d'avoir parcouru les galeries de l'Exposition universelle pour s'émerveiller de la transformation opérée dans le monde par la baguette magique de la fée industrielle. Ces résultats sont dus en partie aux patientes investigations de la science. La nature n'est sourde que pour qui ne sait pas l'interroger dans son propre langage. Salomon de Caus, Papin, Watt, Arkwright, Jacquard, Lavoisier, Dumas, Liebig, Ampère, Morse, Stephenson et toute cette pléiade illustre d'inventeurs qui ne sont que les pionniers et les éclaireurs de l'*industrie*, ont centuplé les forces de l'homme et les richesses sociales; mais le dernier mot est-il dit? Les économistes qui se complaisent dans ce brillant inventaire n'ont-ils rien de plus à nous apprendre, et l'humanité n'a-t-elle plus en perspective que des jours tissés d'or et de soie?

L'*industrie* est libre. La Révolution de 1789 a proclamé la liberté absolue du travail, et il n'est jamais venu depuis lors à la pensée de nos législateurs de se demander si, en abolissant purement et simplement les corporations, et en livrant le travail aux hasards de la concurrence universelle, leurs prédécesseurs n'ont pas outre-passé leur but et fait preuve d'une aveugle et cruelle imprévoyance. En lisant l'histoire des corporations et des monstrueux abus qu'elles avaient engendrés, nous comprenons la pensée qui inspirait les grands réformateurs de 1789. C'était la haine de l'oppression et un violent amour de la liberté. A ce principe ils en ajoutaient un autre, du moins en perspective, l'égalité; mais qu'entendaient-ils par ce mot? L'égalité civile, premier gage de l'égalité politique, rien de plus, rien de moins; quant à l'égalité sociale, ils n'y pensaient pas. Or, la liberté illimitée entre forts et faibles n'est que l'inégalité et la consécration d'une suprême injustice. Et les souffrances croissantes des classes laborieuses en face de richesses croissantes nous disent assez haut que le problème n'est pas résolu.

Un mouvement social que nos ancêtres ne pouvaient prévoir, c'est la tendance des forces individuelles à se grouper en forces collectives, d'où devait naître une transformation industrielle, caractéristique de notre siècle. Cette tendance n'échappa pas, il y a une cinquantaine d'années, à un esprit profond, mûri dans la solitude, à qui la grandeur militaire et les splendeurs factices du premier Empire n'inspiraient que pitié. Saint-Simon prévit que les jeux de la force et du hasard touchaient à leur fin; que l'opinion publique, qui n'est que la raison universelle, ne tarderait pas à classer les hommes et les choses selon l'ordre de leur importance; que le temps des vieilles disputes scolastiques et métaphysiques était à jamais passé; que l'esprit humain allait réclamer des aliments plus substantiels; que ses vues se tourneraient vers l'utile, et que l'*industrie* alors réclamerait dans la société une place égale aux services qu'elle était appelée à rendre. De ces pensées sortit la fameuse parabole, préface de l'organisation industrielle que proposa une école célèbre. Le côté mystique de la doctrine a été écarté par l'opinion, mais la partie économique a passé dans les faits; la grande *industrie* est constituée.

Pour en examiner de près le jeu, nous allons la décomposer en ses deux éléments principaux, le capital et le travail, deux associés qui ne sont que trop souvent deux ennemis. Si, dans cette association forcée, les participants n'entrent pas sur un pied égal, si l'un exerce sur l'autre une domination écrasante, il est clair que le bénéfice de l'association, au lieu de profiter à l'association en général, ne sera le partage que de quelques-uns, et que le progrès pourra devenir funeste à ses propres instruments. Ici nous n'en sommes plus à prévoir, les faits abondent. Nous avons pour leçon tout un siècle d'expériences. Si la moralité et le bien-être des masses laborieuses n'ont pas suivi le progrès général de la société, c'est que le contrat aura été léonin dans son essence et qu'il réclame de larges modifications.

Le capital est indispensable à l'*industrie*. Pour que l'homme élève sa puissance productive, il ne lui suffit pas d'avoir observé les lois de la nature pour s'en approprier les forces. Avant d'atteler à ses lourds wagons la force expansive de la vapeur, il faut qu'il ait aplani la voie et construit un immense matériel. Or, de telles entreprises supposent chez l'homme d'autres qualités que la patience d'investigation et la profondeur des vues. La nature ne fournit gratuitement à l'homme que des propriétés virtuelles, lesquelles ne deviendraient jamais effectives si

l'homme ne puisait en lui-même la faculté de les discipliner et de les mettre en jeu. C'est donc à lui, et par sa puissance sur lui-même, de fabriquer ses propres outils, au moyen de l'épargne du jour, qui deviendra le capital du lendemain. Cette prévoyance du lendemain, qui constitue la moralité des sociétés modernes, manquait absolument à l'homme antique, où des guerres désastreuses venaient si souvent détruire en quelques jours l'ouvrage des siècles. A la honte de notre temps, nous voyons encore les gouvernements dissiper en armements destructeurs, même lorsqu'ils sont inutiles, des ressources accumulées qui arrivent pu recevoir une meilleure destination. Mais, en dépit de la folie qui siège trop souvent dans les conseils des monarques, il est certain que l'agent indispensable de la puissance productive s'est accru prodigieusement en Europe depuis un demi-siècle. Et par capital nous n'entendons pas ici les espèces monétaires, qui ne sont que le signe et la commune mesure des valeurs réelles, mais bien le matériel industriel et les stocks en marchandises de toute nature qui, dans un inventaire général, devraient être portés à l'actif de la société.

Or, ce capital, soit exploitable, maisons, usines, outillage, marchandises et espèces disponibles, à qui appartient-il? A tous? Non : à quelques-uns. En Angleterre, le sol, qui est le grand instrument de production, se trouve concentré dans les mains de quelques familles. Bien qu'un peu plus répandues, les richesses industrielles proprement dites, mobilières et immobilières, ne sont encore la propriété que du petit nombre. Dans notre France, aux dissidences démocratiques, la situation est différente. Ne nous abusons pas, cependant, sur cette dissémination apparente de la propriété du sol, au point de croire que chacun possède sa parcelle. On nous crie sur tous les tons que depuis la vente des biens nationaux, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans, le sol a changé de mains, appartient à tous les habitants de la France. C'est inexact. Quoi qu'on dise, nous avons en France, dans la même région, parmi ceux-ci à côté à l'état d'antagonisme, c'est-à-dire de guerre virtuelle, deux peuples, l'un qui possède le capital, l'autre qu'on en est dépourvu. La cet fatale division, qui a pour cause première et source la misère réelle et profonde des souffrances de l'*industrie* agricole. Et toutes les enquêtes du monde n'y feront rien. Le bénéfice social qui peut résulter de l'amélioration du sol, du perfectionnement des instruments aratoires et de l'achèvement des voies de communication par fer ne profitera qu'aux détenteurs du sol. Par une loi inexorable, qui tient à la nature des choses, la rente foncière s'accroît en proportion du rendement des terres, et nos vallées deviennent-elles ce qu'elles sont plus fertiles, la condition du petit fermier, et, à plus forte raison, celle du manœuvre, vis-à-vis du capitaliste fonciers, resterait exactement ce qu'elle a toujours été avant et depuis la Révolution.

Dans l'*industrie* proprement dite, l'écart est bien autrement sensible. Il apparaît d'autant plus que les petits capitaux, eu se groupant à l'aide des Sociétés spéculatives, ont constitué des forces collectives contre lesquelles le travail, même armé du droit de coalition, est de plus en plus impuissant à lutter. Lorsqu'il se forme des sociétés au capital de plusieurs centaines de millions, soit pour construire un chemin de fer, soit pour exploiter l'*industrie* du bâtiment, c'est une puissance formidable qui s'élève, c'est la féodalité industrielle qui bâtit une forteresse sur un sol démocratique, c'est un peuple qui se scinde sur lui-même, en deux classes : les actionnaires, d'une part, enrégimentés par les maréchaux de la finance et de l'autre part, les travailleurs et les employés.

Le vulgaire assiste sans s'émouvoir à cette transformation industrielle. Les esprits sérieux s'en inquiètent et se demandent une telle scission, aussi funeste à la liberté qu'à la moralité générale, n'engendrera pas un jour de terribles guerres sociales. On connaît l'âpreté des intérêts. Ils sont sourds et aveugles. Prenons pour exemple l'*industrie* des transports, monopolisée par nos six grandes compagnies de chemins de fer. La direction en appartient aux barons de la finance qui s'en sont emparés par le droit du plus fort, sans autre mandat que celui qu'ils ont puisé dans leurs coffres; car on sait le cas qu'il faut faire des assemblées d'actionnaires. A peine soumis à une responsabilité illusoire, retranchés dans leur salle de conseil comme dans une forteresse inexpugnable, plus solides à leur poste que ne peuvent l'être dans les conseils de l'État ces ministres de passage, nos administrateurs de chemins de fer exercent, sur leurs employés, sur leurs ouvriers, sur le public, sur l'État lui-même, un despotisme sans frein légal, et sans autres limites que leur propre volonté. Une seule pensée les préoccupe, la collecte des dividendes et la hausse des actions. Que les abus foisonnent dans l'administration, que les accidents se multiplient, que les prix de transport soient trop élevés, que le commerce soit gêné par leurs règlements, que le public enfin soit entassé comme les bêtes de somme dans des cases incommodes et à peine garanti contre l'intempérie des saisons, ces sortes de chefs nègriers n'en ont souci. Ce n'est pas pour le bien général de la société qu'ont été créés les chemins de fer, mais pour eux et leurs actionnaires. Sous leurs ordres manœuvre militairement une armée d'une centaine de mille

hommes, mal rétribuée en majeure partie, responsable des accidents, soumise à des règlements sévères, punie à la moindre infraction, et qui n'a même pas, comme l'armée nationale, les garanties légales de la charte de 1832. Et c'est là ce qu'on nomme la démocratie? Non, le nom n'est qu'un mensonge. L'oligarchie industrielle règne et gouverne, avec d'autant plus de degré et d'insolence, qu'elle sait que vingt révolutions politiques ne l'ébranleront pas.

Dans les autres *industries*, les situations respectives sont à peu près analogues. D'un côté, le patron, qui dispose souverainement du travail, le développe ou le resserre, en vue de ses secrètes spéculations et peut même le suspendre tout à fait; de l'autre, des ouvriers qui sont censés débattre librement avec le patron les conditions du travail, mais qui, au fond, de bonne ou de mauvaise grâce, sont contraints de les accepter. Voilà le fait, que les déclamations les plus pompeuses ne sauraient voiler. Les conséquences en sont effrayantes. Elles nous feraient presque douter de la loi du progrès dans l'humanité. Oui; si nous devons nous résigner à voir dans l'organisation industrielle de notre époque un état définitif, notre légitime fierté devrait s'humilier devant cette permanence du mal et reconnaître que la fatalité antique, déguisée sous des formes moins brutales, gouverne ce monde à perpétuité.

Et qu'importe, dirons-nous, aux économistes, cette accumulation de richesses, entassées par le cerveau et le bras de l'homme aux entrailles de la terre, si la répartition n'en est pas équitable? Quelle est la solution sera bras ne peut lutter contre le chef d'*industrie* aux ordres duquel une armée fait mouvoir les puissants engins de la mécanique moderne. On se demande nécessairement si l'empire des capitalistes peut rester sans contrôle et sans contre-poids, et si la société peut se endormir à côté de la toute-puissance si intense qui résulte de la détention des capitaux. »

La loi n'a rien fait pour établir l'équilibre entre le patron et les ouvriers. Le droit de coalition n'est entre les mains de ceux-ci qu'une arme impuissante. C'est la domination antique dans toute sa dureté. Tout à passé par cette filière, femmes et enfants. La famille y périt. Il faut le dire, la liberté menteuse de l'*industrie* a ressuscité la brutalité de l'état sauvage, et détruit toutes les conquêtes morales de la civilisation dans des populations entières. C'est l'image navrante de l'*ergastulum* antique, misère extrême, promiscuité hideuse Qu'importe que la chaîne soit rivée au cou ou aux entrailles des malheureux ?

La puissance industrielle acquise par la société engendre pour elle de nouveaux devoirs. On ne fera pas que le sens moral ne soit trouble, si l'on compare cette puissance souveraine avec l'abaissement des classes qui

en sont les instruments. Des remèdes efficaces sont nécessaires. Une participation suffisante des ouvriers aux bénéfices de l'*industrie*, et qui n'a même pas, comme l'armée nationale, les garanties légales de la charte de 1832. Et c'est là ce qu'on nomme la démocratie? Non, le nom n'est qu'un mensonge. L'oligarchie industrielle règne et gouverne, avec d'autant plus de degré et d'insolence, qu'elle sait que vingt révolutions politiques ne l'ébranleront pas.

Dans les autres *industries*, les situations respectives sont à peu près analogues. D'un côté, le patron, qui dispose souverainement du travail, le développe ou le resserre, en vue de ses secrètes spéculations et peut même le suspendre tout à fait; de l'autre, des ouvriers qui sont censés débattre librement avec le patron les conditions du travail, mais qui, au fond, de bonne ou de mauvaise grâce, sont contraints de les accepter. Voilà le fait, que les déclamations les plus pompeuses ne sauraient voiler. Les conséquences en sont effrayantes. Elles nous feraient presque douter de la loi du progrès dans l'humanité. Oui; si nous devons nous résigner à voir dans l'organisation industrielle de notre époque un état définitif, notre légitime fierté devrait s'humilier devant cette permanence du mal et reconnaître que la fatalité antique, déguisée sous des formes moins brutales, gouverne ce monde à perpétuité.

Et qu'importe, dirons-nous, aux économistes, cette accumulation de richesses, entassées par le cerveau et le bras de l'homme aux entrailles de la terre, si la répartition n'en est pas équitable? Quelle est la solution de ces questions qui est essentiellement du domaine agricole. Leur caractère est d'être à la portée de tous les esprits sérieux, exclusivement sur la ferme. Ainsi sont exclues les usines, les huileries, les meuneries, etc., parce que, bien qu'ayant avec l'agriculture de rapports intimes, elles ne sont pas à la portée d'un petit nombre et s'alimentent par le commerce sans se rattacher directement à la culture. Les *industries agricoles* sont de deux sortes. Les unes, comme les beurreries, les fromageries, les salaisons, traitent directement les produits ternes et salissants, et sont ainsi de plus facilement vendables; les autres s'appliquent aux matières que l'on réserve pour la consommation intérieure, et sont d'une part, est d'abaisser le prix de revient, et, de l'autre, de favoriser, par l'emploi des résidus, la production agricole la viande et des engrais. Les *industries* appartenant à la première catégorie ont leur description à part dans ce dictionnaire; le lecteur peut se reporter aux mots BEURRE, FROMAGE, SALAISON, VIN, etc. Celles de la seconde catégorie, auxquelles nous joindrons les distilleries de racines ou de céréales de second ordre, feront l'objet de cet article. Cette fabrication, qui est relativement récente, attendu qu'elle avait été négligée jusqu'à présent par l'*industrie* proprement dite, est une des auxiliaires les plus utiles de l'agriculture.

Quelle est, en effet, de nos jours, la question vitale de l'agriculture, surtout depuis que la production de la viande a dépassé, en quantité suffisante est venue s'imposer avec l'autorité d'un problème social de premier ordre? Comment assurément la production rapide et irréistible de tous les organes individuels par des forces collectives dont la direction est concentrée dans une main unique. Si, en réalité, ces volontés ne devaient nécessairement rencontrer aucun contrôle, aucun frein, il y aurait là pour l'avenir une énigme capable d'accabler le courage et la raison. Ce n'est plus la législation qui donne à certains individus pouvoir sur le travail d'autrui; c'est la détention du capital qui seule investit du commandement. Mais cet empire, pour ne résulter que d'une simple nécessité économique, et non plus d'un règlement législatif, n'en est ni moins fortement constitué, ni moins solidement établi. Le travail individuel est impossible en concurrence avec le travail collectif; il nous qu'à ce que ses bras ne peut lutter contre le chef d'*industrie* aux ordres duquel une armée fait mouvoir les puissants engins de la mécanique moderne. On se demande nécessairement si l'empire des capitalistes peut rester sans contrôle et sans contre-poids, et si la société peut se endormir à côté de la toute-puissance si intense qui résulte de la détention des capitaux. »

La loi n'a rien fait pour établir l'équilibre entre le patron et les ouvriers. Le droit de coalition n'est entre les mains de ceux-ci qu'une arme impuissante. C'est la domination antique dans toute sa dureté. Tout à passé par cette filière, femmes et enfants. La famille y périt. Il faut le dire, la liberté menteuse de l'*industrie* a ressuscité la brutalité de l'état sauvage, et détruit toutes les conquêtes morales de la civilisation dans des populations entières. C'est l'image navrante de l'*ergastulum* antique, misère extrême, promiscuité hideuse Qu'importe que la chaîne soit rivée au cou ou aux entrailles des malheureux ?

La puissance industrielle acquise par la société engendre pour elle de nouveaux devoirs. On ne fera pas que le sens moral ne soit trouble, si l'on compare cette puissance souveraine avec l'abaissement des classes qui

de passer immédiatement à l'état vineux sous l'action d'un ferment, telles que les sucres, les fruits juteux, les racines sucrées; 3° enfin, les matières dans lesquelles le sucre n'existe pas tout formé, mais se forme secondairement aux dépens de l'un des éléments qu'elles contiennent, par une opération que l'on appelle saccharification : telles sont les fécules, les racines et fruits féculents, les céréales. En résumé, l'alcool n'est qu'une transformation du sucre, et le sucre existe dans tous les corps qui ont eu vie. Mais ce sucre ne peut pas être immédiatement transformé en alcool; il faut que la matière organique, quelle qu'elle soit, ait reçu et conservé intacte la fermentation vineuse. En d'autres termes, on ne peut distiller que du vin. Voici le rendement pratique en alcool à 100° des principaux produits agricoles susceptibles d'être livrés à la distillation, calculé pour 100 kilogrammes de matières :

100 kilogr. de	Litres d'alcool.
Cannes à sucre . . . donnent de	8 à 10
Tiges de sorgho. . .	3 à 5
— maïs. . .	4 à 5
— millet . . .	2 à 3,50
Betteraves.	3,50 à 5
Carottes.	3,50 à 5
Navets, rutabagas .	2 à 4
Panais	3 à 4
Topinambours . . .	4,50 à 6,50
Blés durs	24 à 26
Touselle	28 à 30
Seigle	24 à 27
Orge	21 à 25
Avoine.	19 à 21
Maïs	28 à 31
Millet	26 à 29
Sarrasin	24 à 27
Riz	35 à 37
Pommes de terre .	5 à 7
Châtaignes . . .	12 à 16
Fèves de marais . .	12 à 15
Haricots, pois, lentilles.	15 à 17
Cerises à kirsch . .	3 à 3,50
Groseilles	3,50 à 5
Framboises, mûres.	4 à 7
Melons.	5 à 7
Sureau.	3,50 à 5

L'appareil primitif de la distillation est l'alambic simple, dont le bas prix et la simplicité sont tels, qu'il est à la portée des plus modestes exploitations agricoles. Dans ces conditions, il peut encore être très-utile, et c'est à lui qu'on devra, dans un avenir peut-être très-prochain, la vulgarisation de la distillation populaire dans nos campagnes, un grand bienfait pour l'agriculture et de l'*industrie*. Pour démontrer les avantages de ce système, nous allons donner un aperçu de la valeur alimentaire des résidus de la distillation. D'abord, ce qui concerne les résidus de la distillation des matières féculentes, il y a plus d'un demi-siècle qu'on a pu en apprécier la valeur. Par les procédées les plus imparfaits, la perte n'est guère que des deux tiers, et, par les procédés ordinaires, elle n'est pas de plus d'un tiers. Maintenant, si l'on examine le mode d'action des substances, on arrive à découvrir que la perte subie par la distillation est complétement nulle en réalité. La plupart des substances alimentaires, consommées à l'état naturel, ne s'assimilent pas entièrement par le travail de la digestion. La pomme de terre, par exemple, digérée que dans une proportion restreinte. Or, la distillation a pour résultat de rendre les résidus presque complétement assimilables Il s'ensuit donc qu'autre ce qui devient inutile dans les matières féculentes sont un aliment tout aussi nutritif que si elles étaient consommées telles quelles. On peut en dire à peu près autant du topinambour, de la carotte et de toutes les racines sucrées en général. On peut, par conséquent, au moyen de la distillation, abaisser jusqu'à ses dernières limites le prix de revient de la ration alimentaire sans compromettre en aucune façon les résultats de l'élevage. A la vérité, les substances féculentes soumises à la distillation donnent des résidus susceptibles de s'altérer facilement, et qu'il faut, par conséquent, se hâter de consommer au moment même. On a bien, comme palliatif, la faculté de ne distiller qu'au fur et à mesure des besoins; mais ce moyen n'est pas toujours applicable, en raison des travaux, qui incombent au cultivateur et qu'il serait absurde de négliger. Mais on a, dans ce cas, une autre ressource dans les racines sucrées, qui ne présentent pas les mêmes inconvénients lorsqu'on les soumet à un traitement approprié. En conservant aux résidus de ces racines les matières albuminoïdes et azotées qui constituent leur principale valeur nutritive, la perte est peu de chose, puisqu'elle ne consiste que dans le sucre, dont le rôle est très-secondaire; les résultats de la cuisson, qui rendent les résidus plus assimilables, la compensent, et au delà. Voici, à ce sujet, les résultats des expériences entreprises à l'Institut agricole de Grignon. On s'y est surtout attaché à étudier la valeur des résidus dans l'alimentation, parce que, dit avec raison M. Baudement, c'est là le côté important de la question. Les racines employées étaient la betterave rose de Flandre, la betterave blanche de Silésie, la betterave globe jaune et disette rose. Le produit en pulpes a été de 60 à 65 pour 100 du poids des betteraves, suivant la variété, l'époque du travail et le degré de conservation.

Abandonnées à elles-mêmes, ces pulpes ont acquis rapidement un goût alcoolique très-prononcé et ont déterminé chez les animaux, dès le début de leur introduction dans la ration, un échauffement très-sensible. Aussi n'a-t-on dû, par une série de tâtonnements, chercher à régler la ration de manière à faire disparaître cet inconvénient. Les vaches d'un poids moyen de 570 kilogr. ont reçu par tête environ 21 kilogr. de pulpe mélangée avec 1 kilogr. 500 gr. de menue paille, 4 kilogr. de paille, 5 kilogr. de foin et 25 gr. de sel. Les moutons à l'engrais, du poids moyen de 48 kilogr., ont reçu 5 kilogr. de pulpe et de menue paille, 600 gr. de foin, autant de bon foin et 400 gr. de tourteaux de colza. Les agneaux ont reçu 2 kilogr. 600 gr. de pulpe, 700 gr. de paille, 800 de foin, plus 1 litre d'avoine pendant le dernier mois du régime. Leur poids, au 4 janvier, était de 30 kilogr. 250 gr.; en vingt-deux jours, ils avaient gagné 3 kilogr. 160 gr.; le 22 mars, ils pesaient 40 kilogr. 750 gr. On a calculé que, pour conserver la santé des animaux et obtenir en même temps le plus grand effet utile, les plus fortes rations de pulpe ne devaient pas dépasser 10 pour 100 du poids vif pour les bêtes à l'engrais, 5 pour 100 pour les vaches laitières et 2 pour 100 pour les animaux d'élevage. On a expérimenté directement quelle pouvait être l'influence de l'alimentation aux pulpes sur la production du lait, comparativement à l'influence du régime aux betteraves crues. Voici quels ont été les résultats obtenus. La nourriture aux pulpes a augmenté de près d'un dixième la quantité du lait, comparativement à la nourriture aux betteraves crues. La qualité du lait a augmenté à peu près dans la même proportion. Il a été également constaté que les résidus pulpeux avait une influence heureuse sur l'état de santé des animaux. La proportion de pulpes administrée doit varier suivant les animaux, les conditions dans lesquelles ils se trouvent et le but qu'on veut atteindre. Pour les bêtes à l'engrais, que l'on désire vendre au plus vite, la quantité de pulpe peut être très-considérable. Pour les bêtes d'élevage, la proportion doit être beaucoup moins forte. Un excès dans ce genre ne tarderait pas à produire la cachexie, surtout chez le mouton; les animaux perdraient leur énergie et l'appareil digestif s'affaiblirait de plus en plus. Pour que les résidus puissent constituer un aliment sain et en même temps nutritif, il faut qu'ils aient été traités à chaud, non avec de l'eau froide, comme dans les brasseries. L'extraction du jus à froid appauvrit les résidus; il convient de les améliorer par l'emploi des tourteaux. Les résidus des mêmes sucrées se conservent d'autant mieux que l'alcoolisation a été plus complète, et que la neutralisation du ferment des matières azotées a été rendue plus parfaite au moyen de la craie. Par les procédées les plus imparfaits, la perte n'est guère que des deux tiers, et, par les procédés ordinaires, elle n'est pas de plus d'un tiers. Maintenant, si l'on examine le mode d'action des substances, on arrive à découvrir que la perte subie par la distillation est complétement nulle en réalité. La plupart des substances alimentaires, consommées à l'état naturel, ne s'assimilent pas entièrement par le travail de la digestion. La pomme de terre, par exemple, n'est digérée que dans une proportion restreinte. Or, la distillation a pour résultat de rendre les résidus presque complétement assimilables Il s'ensuit donc qu'autre ce qui devient inutile dans les matières féculentes sont un aliment tout aussi nutritif que si elles étaient consommées telles quelles. On peut en dire à peu près autant du topinambour, de la carotte et de toutes les racines sucrées en général. On peut, par conséquent, au moyen de la distillation, abaisser jusqu'à ses dernières limites le prix de revient de la ration alimentaire sans compromettre en aucune façon les résultats de l'élevage. A la vérité, les substances féculentes soumises à la distillation donnent des résidus susceptibles de s'altérer facilement, et qu'il faut, par conséquent, se hâter de consommer au moment même. On a bien, comme palliatif, la faculté de ne distiller qu'au fur et à mesure des besoins; mais ce moyen n'est pas toujours applicable, en raison des travaux, qui incombent au cultivateur et qu'il serait absurde de négliger. Mais on a, dans ce cas, une autre ressource dans les racines sucrées, qui ne présentent pas les mêmes inconvénients lorsqu'on les soumet à un traitement approprié. En conservant aux résidus de ces racines les matières albuminoïdes et azotées qui constituent leur principale valeur nutritive, la perte est peu de chose, puisqu'elle ne consiste que dans le sucre, dont le rôle est très-secondaire; les résultats de la cuisson, qui rendent les résidus plus assimilables, la compensent, et au delà. Voici, à ce sujet, les résultats des expériences entreprises à l'Institut agricole de Grignon. On s'y est surtout attaché à étudier la valeur des résidus dans l'alimentation, parce que, dit avec raison M. Baudement, c'est là le côté important de la question. Les racines employées étaient la betterave rose de Flandre, la betterave blanche de Silésie, la betterave globe jaune et disette rose. Le produit en pulpes a été de 60 à 65 pour 100 du poids des betteraves, suivant la variété, l'époque du travail et le degré de conservation.

des produits les plus célèbres de l'industrie à toutes les époques, et des œuvres les plus remarquées à l'Exposition générale de Londres, en 1851, et à l'Exposition de Paris, en 1855, par Ch. Laboulaye (Paris, 1857, gr. in-8°, gray. sur bois); *De l'union des arts et de l'industrie*, par le comte Léon de Laborde (Paris, 1856, 2 vol. in-8°); *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, paraissant par cahier in-4° mensuel depuis l'an XI; *Annales du conservatoire des arts et métiers*, sous la direction de Ch. Laboulaye (juillet 1860, in-8°), publication qui se continue; *Annales du génie civil*, excellente publication qui paraît depuis 1862. — V. EXPOSITION, à la partie bibliographique.

Icon. Chez les anciens, l'*Industrie* était déifiée en la personne de Mercure tenant d'une main un caducée et de l'autre une flûte. Ces attributs donnaient à entendre qu'un homme industrieux se rend utile à soi-même et agréable aux autres. De Prétel, à qui nous empruntons cette explication, ajoute que les artistes modernes ont représenté l'*Industrie* avec un caducée surmonté de deux ailes au milieu de laquelle est un œil. La main est le symbole ordinaire du travail; l'œil est le siége de la vigilance qui dirige la main, les ailes désignent la promptitude de l'exécution, qui n'est pas le moindre mérite de l'homme industrieux. Cette allégorie compliquée n'a pas toujours été adoptée par les peintres et les sculpteurs modernes. On s'est borné le plus souvent à représenter l'*Industrie* soit par une femme aux formes robustes, soit par un Génie, l'un et l'autre entourés d'outils et d'instruments divers. Parmi les figures de ce genre nous citerons une statue de M. Elias Robert, au nouveau Louvre (pavillon Colbert); un bas-relief de M. Capelian, également au Louvre (salle de Henri II); une peinture d'Eugène Delacroix, dans un des salons de la Chambre des députés, à Paris. Au tribunal de commerce de la Seine est un camaïeu de M. Jobbé-Duval représentant l'*Industrie et l'Art*. J. Audran a gravé, d'après Ch.-A. Coypel, une composition où l'*Industrie* est désignée par des Génies déployant une tapisserie devant Minerve assise. Une estampe de Cornelis Bos représente l'*Industrie récompensant ceux qui travaillent et châtiant les oisifs*.

Industrie (L') et la morale considérées dans leurs rapports avec la liberté, par Charles-Barthélemy Dunoyer. (Paris, 1825, 1 vol. in-8°), ouvrage qui est un recueil des leçons faites à l'Athénée en 1825. D'après Dunoyer, la vie industrielle est celle où peuvent se perfectionner au plus haut point non-seulement les arts qui produisent, mais encore les arts et les vertus qui nous honorent; et c'est à la démonstration de cette proposition qu'est consacré l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Nous ne devenons libres qu'en devenant industrieux et moraux. Mais que faut-il entendre par ce mot de liberté ? L'homme est libre, dit Dunoyer, quand il peut se servir sans empêchement, sans obstacle, des forces qui sont en lui; il ne peut l'être que dans la sphère ouverte par la nature à son activité, et, dans cette sphère, son activité est d'autant plus entravée par son ignorance, par ses vices, par son injustice, d'où il résulte que moins il est ignorant, vicieux, injuste, plus il jouit de liberté. Toutes les races sont-elles également susceptibles de conquérir la liberté? Dunoyer se prononce pour la négative, les races inférieures ne pouvant atteindre le degré de culture de la race blanche. Si la race influe sur la liberté, la civilisation a une influence plus grande encore. Qu'est-ce que la civilisation? D'après Dunoyer, ce n'est pas seulement le progrès des arts, des sciences et de la richesse, qui constitue la civilisation, mais aussi celui de la morale. En vain dirait-on que les arts corrompent les mœurs : ils naissent à la guerre, nont aux vertus guerrières, et développent le courage civil. La richesse ne corrompt pas plus que les arts qui la produisent; ce qui corrompt, c'est la manière de s'enrichir, et non la richesse. Bien plus, de tous les moyens de réformer les mœurs, le progrès de la richesse est le plus efficace. La liberté est-elle en raison de la civilisation, les sauvages sont les moins libres des hommes. Dans la vie nomade, les peuples font un usage plus étendu de leurs facultés naturelles; ils sont donc un peu plus libres sous tous les rapports; mais l'imperfection de leur industrie, de leurs mœurs, de leurs relations sociales, la guerre en permanence, tout cela rend leurs progrès presque insensibles. Dunoyer passe ensuite successivement en revue l'état des peuples à esclaves, le servage du moyen âge, le régime féodal, la monarchie avec ses privilégies, enfin la Révolution, qui détruisit chez nous le système des privilèges, les hiérarchies factices, et livra tous les travaux, toutes les professions à la concurrence universelle. Sa conclusion est celle que nous avons donnée plus haut : c'est chez les peuples vraiment industrieux que fleurit la vraie liberté; c'est dans la paix seule que l'industrie peut prospérer, et cette paix ne saurait exister dans un État où chacun fonde ses moyens de subsistance sur les privilèges, les monopoles, les exactions, les rapines ou l'esclavage.

En cherchant quels sont les obstacles à la liberté, et les moyens de les combattre, M. Dunoyer prétend que c'est une erreur de les

voir dans les dépositaires de la force publique. Ce qu'on appelle la tyrannie du pouvoir, dit-il, n'est souvent que la tyrannie de nos préjugés ou de nos vices, de notre ignorance et de nos mauvaises passions. C'est pour cela qu'en nous corrigeant il nous est permis de devenir plus libres, et d'exercer notre influence sur ceux qui nous entourent. Ce moyen peut paraître long, mais il est efficace, et ce n'est que dans le perfectionnement de nos facultés que nous rencontrons la liberté. Telle est l'analyse de cet ouvrage, qui contient en germe toutes les idées que Dunoyer devait développer dans ses autres écrits. Le style est simple, clair, parfaitement approprié au sujet. Ce qui frappe, c'est l'élévation morale, l'accent sérieux et pénétré de l'auteur. Il fait, à notre sens, trop bon marché de la tyrannie, dont il n'accuse pas assez l'action délétère et démoralisatrice sur ceux qui la subissent. Toutefois, on ne saurait contester qu'il n'y ait une grande part de vérité dans sa thèse, que La Boétie avait résumée dans ces mots : « La servitude est dans les âmes. »

Industrie anciennes et modernes de l'empire chinois, par Stanislas Julieu et Paul Champion (Paris, 1869, 1 vol. in-8° avec 10 grav.). Cet ouvrage, composé presque entièrement de notices traduites du chinois par M. Stan. Julien, a été publié avec le concours d'un habile chimiste, M. Paul Champion, qui y a ajouté des renseignements pleins de fait et d'un grand intérêt. Les dix planches jointes à ces documents sont les reproductions fidèles des gravures de l'ouvrage où M. Stan. Julien a puisé les abondamment puisé, le *Thien-Kong-Kaiseou*, dont la deuxième édition, datée de 1837, est à la Bibliothèque nationale. Le livre de MM. Julien et Champion est en abrégé une encyclopédie de l'industrie des Chinois. On y trouve des notices sur les combustibles, houille, charbon, pétrole; sur l'exploitation et le traitement des minerais, du sel, de la chaux, du soufre; sur la fabrication de la poudre à canon, du verre, de la potasse, des couleurs minérales et végétales; sur la culture et la préparation d'une foule de plantes et de produits particuliers à ce pays : le thé, la cire d'abrre, l'indigo, la gomme-gutte, le camphre, les vernis, les laques, etc. L'article relatif à la fabrication et à la décoration de la porcelaine, et celui qui traite du bronze, sont peut-être par trop écourtés; mais nous pouvons citer parmi les plus intéressants et les plus curieux un chapitre consacré à l'impression des livres et des gravures, ainsi qu'à la fabrication des papiers et des encres, et un autre sur la manière dont les différentes classes d'ouvriers et l'alimentation des classes pauvres.

Industrie et paresse, série de dix compositions, dessinées et gravées par Hogarth, en 1747. Dans ces planches, qui ont été répandues à profusion, le célèbre artiste anglais a voulu montrer la vie opposée et parallèle de deux hommes, tous deux d'une condition pauvre, mais ayant des dispositions et un caractère différents, et envoyés, sur la terre même, l'un à la récompense de sa vertu, l'autre à punition de ses crimes. Les deux héros du drame sont deux apprentis tisserands; l'apprenti industrieux s'appelle *Goodchild* (bon enfant), le paresseux s'appelle *Idle* (paresseux). Dans le premier tableau, on voit les deux apprentis assis à leur métier. Thomas Idle a été surpris dormi, tandis que Goodchild travaille avec un contentement d'esprit qui se réfléchit sur son visage. Le second tableau représente l'intérieur d'une église protestante, où le sage Goodchild chante avec miss West, la fille de son patron. Au troisième tableau, on voit dans un cimetière Idle, qui a rencontré trois vauriens comme lui et joue avec eux sur une tombe. Dans la quatrième composition, Goodchild est devenu ouvrier habile et instruit, et son patron lui confie la direction générale de la maison. La figure de Goodchild n'est ennoblie en même temps que ses mœurs et son intelligence. La cinquième composition nous présente Idle, condamné à la déportation, sur la barque qui l'entraîne au vaisseau prêt à lever l'ancre, et levant la main pour frapper sa mère, qui cherche à le consoler. La sixième planche est celle de la noce : Goodchild épouse la fille de son patron. La septième estampe représente l'arrestation de Idle, qui, revenu des Indes plus mauvais sujet que jamais, s'est fait voleur et assassin. Au huitième tableau, Goodchild, qui est devenu shérif de Londres et alderman, occupe son fauteuil de juge dans la salle des audiences, lorsqu'un accusé est conduit à la barre. C'est Idle, son ancien condiscipie; l'alderman le reconnaît et couvre son visage avec sa main pour cacher sa douleur. L'avant-dernière planche nous montre Th. Idle conduit au supplice, assis dans la fatale charrette, au milieu d'une populace curieuse et sombre. La dixième composition représente Goodchild élevé à la dignité de lord-maire de Londres, et conduit dans un carrosse de cérémonie vers Guildhall. Le peuple se presse de toutes parts et applaudit. On voit, sur un balcon richement décoré, le prince Frédéric de Galles et une partie de la cour. Cette série fameuse, la plus connue et la plus complète des œuvres de Hogarth, est toute une histoire de la société anglaise vers la moitié du XVIIIe siècle. On y admire, outre la science du dessin et l'esprit de la composition, la vérité et le naturel de toutes ces figures, qui semblent prises sur le

que les progrès des sciences biologiques doivent se révéler INDUSTRIELLEMENT *comme ceux des sciences physiques.* (F. Pillon.)

INDUSTRIER (S') v. pr. (ain-du-tri-é — rad. *industrie*. Prend deux i de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du subj. prés. : *Nous nous industrions, que vous vous industriiez*). S'ingénier, employer son industrie, chercher à réussir par elle : *La coquette, au déclin de l'âge, appauvrie par ses folles dépenses, est forcée de* S'INDUSTRIER. (Fourgeaud.)

INDUSTRIEUSEMENT adv. (ain-du-stri-eu-ze-man — rad. *industrieux*). Avec industrie, d'une manière industrieuse : *Un nid* INDUSTRIEUSEMENT *bâti. Les fausses couleurs, quelque* INDUSTRIEUSEMENT *qu'on les applique, ne tiennent pas.* (Boss.)

INDUSTRIEUX, EUSE adj. (ain-du-stri-eu, eu-ze — rad. *industrie*). Qui a de l'industrie, de l'adresse : *Un peuple* INDUSTRIEUX. *La nécessité* INDUSTRIEUSE, *féconde en inventions et mère des arts profitables, appliquerait les esprits par le besoin, les aiguiserait par l'étude.* (Boss.) *Le besoin rend* INDUSTRIEUX. (J. Casanova.)

— **Syn. Industrieux, adroit, entendu, habile, ingénieux.** V. ADROIT.

INDUT s. m. (ain-du — du lat. *indutus*, habillé, vêtu). Liturg. Nom donné, dans certaines églises, à des ecclésiastiques qui assistent aux messes hautes, revêtus d'aubes et de tuniques, pour servir le diacre et le sous-diacre.

INDUTIOMARE, chef des Trévires, mort en 54 av. J.-C. Lorsque César, poursuivant ses conquêtes, arriva sur le territoire de Trèves, Indutiomare se mit à la tête du parti national et organisa la résistance. Toutefois, lorsqu'il vit les principaux chefs du pays, à la tête desquels se trouvait Cingétorix, faire leur soumission, il ne crut pas pouvoir engager la lutte et suivit leur exemple. La défiance que lui montra César, la prééminence que le général romain parut assigner à Cingetorix accrurent la haine d'Indutiomare pour les envahisseurs. Quand il vit les légions romaines disséminées pour prendre leurs quartiers d'hiver, il s'entendit avec Ambiorix et avec Caduvolcus pour frapper un grand coup. Ayant réuni ses troupes, il attaqua Labienus dans son camp, fut repoussé, poursuivi et tué en traversant une rivière.

INDUVIAL, ALE adj. (ain-du-vi-al, a-le — rad. *induvie*). Bot. Se dit de toute partie de la fleur qui persiste après la floraison, et reste adhérente au fruit : *Calice* INDUVIAL.

INDUVIE s. f. (ain-du-vi — du lat. *induvia*, vêtement, de *induere*, revêtir). Bot. Nom donné à tout organe floral, calice, spathe ou involucre, qui accompagne le fruit à l'époque de sa maturité. Ne s'emploie guère qu'au pluriel.

INDUVIÉ, ÉE adj. (ain-du-vi-é — rad. *induvie*). Bot. Qui retient les induvies : *Fruit* INDUVIÉ.

INEBOLI, autrefois *Ionopolis*, ville de la Turquie d'Asie, sandjak et à 72 kilom. N.-de Kastamouni, sur la mer Noire, à 130 kilom. O. de Sinope; 3,500 hab. Chantier de construction ; bazar, mosquées ; exportation de bois de construction, chanvre et cuivre. Patrie du fameux imposteur Alexandre, dont Lucien nous a transmis l'histoire, et qui demanda à l'empereur Antonin le Pieux de donner à sa ville natale le nom d'Ionopolis, dont la corruption a fait le nom moderne.

INÉBRANLABLE adj. (i-né-bran-la-ble — du préf. *in*, et de *ébranlable*). Qui ne peut être ébranlé : *Un roc* INÉBRANLABLE. *Des chênes* INÉBRANLABLES. *Les bataillons les plus* INÉBRANLABLES *ou feu ne font-ils pas la destinée des États?* (Volt.)

Fig. Constant, ferme, qui ne se laisse point ébranler : *Caractère* INÉBRANLABLE. *Courage* INÉBRANLABLE. *Être* INÉBRANLABLE *dans ses résolutions. Les sots ont en leur mérite une foi* INÉBRANLABLE. (Boitard.)

La mer change son lit, son flux et son rivage,
Tandis que l'Eternel, le souverain des temps,
Demeure *inébranlable* **en ces grands changements.**
VOLTAIRE.

‖ Solide, que l'on ne peut détruire ou changer : *Le bonheur du peuple est la seule base* INÉBRANLABLE *du bonheur des empires.* (B. de St.-P.) *La base la plus* INÉBRANLABLE *de l'ordre social est l'éducation morale de la jeunesse.* (Guizot.)

— **Syn. Inébranlable, constant, ferme,** etc. V. CONSTANT.

INÉBRANLABLEMENT adv. (i-né-bran-la-ble-man — rad. *inébranlable*). D'une manière inébranlable : *Dans* INÉBRANLABLEMENT *solide.*

— Fig. De manière à ne pouvoir être ébranlé dans ses desseins ou sa volonté : *Une âme* INÉBRANLABLEMENT *attachée à son devoir.*

INÉBRIANT, ANTE adj. (i-né-bri-an, an-te — du lat. *inebriare*, enivrer). Qui produit l'ivresse : *Médicaments* INÉBRIANTS. ‖ On dit aussi INÉBRIATIF, IVE.

— s. m. Médicament inébriant : INÉBRIANTS *excitateurs.* INÉBRIANTS *anesthésiques.*

INÉCHANGEABLE adj. (i-né-chan-ja-ble — du préf. *in*, et de *échangeable*). Qui ne peut être échangé : *Valeurs* INÉCHANGEABLES.

INÉCONOMIE s. f. (i-né-ko-no-mi — du préf. *in*, et de *économie*). Manque, absence d'économie : *La misère est le résultat naturel de l'*INÉCONOMIE.

INÉCONOMIQUE adj. (i-né-ko-no-mi-ke — du préf. *in*, et de *économique*). Qui n'est pas économique : *Organisation* INÉCONOMIQUE.

INÉDIT, ITE adj. (i-né-di, i-te — lat. *inéditus*; du préf. *in*, et de *éditus*, édité). Qui n'a point été édité, publié : *Roman* INÉDIT. *Tragédie* INÉDITE. ‖ Dont les œuvres n'ont pas été éditées : *Auteur* INÉDIT.

— Fam. Nouveau, encore inusité : *Un cercle vicieux très-autorisé en politique est d'attendre, pour octroyer des libertés* INÉDITES *à un peuple, qu'il sache s'en servir.* (Toussenel.)

— Hist. nat. Se dit des animaux et des plantes dont la description ou la figure n'a pas encore été publiée : *Espèce* INÉDITE.

INÉE s. f. (i-né). Bot. Genre de plantes, de la famille des apocynées, dont le suc sert aux indigènes du Gabon pour empoisonner leurs flèches.

INEFFABILITÉ s. f. (i-né-fa-bi-li-té — rad. *ineffable*). Caractère de ce qui est ineffable : *L'*INEFFABILITÉ *des grandeurs de Dieu.* (Acad.)

INEFFABLE adj. (i-né-fa-ble — lat. *ineffabilis*; de *in* négatif, *ex* hors, et *fari* parler). Qui ne peut être exprimé par la parole, qui est indicible : *Joie* INEFFABLE. *Bonté* INEFFABLE. *Mystère* INEFFABLE. *La religion répand des charmes* INEFFABLES *sur l'innocence, et donne une majesté divine à la vieillesse.* (B. de St-P.) *Dieu est vraiment l'être incompréhensible,* INEFFABLE, *et pourtant nécessaire.* (Proud.)

. . . . . O patrie, *ineffable* mystère!
Mot sublime et terrible! inexorable amour!
L'homme n'est-il donc né que pour un coin de terre?
A. DE MUSSET.

— **Syn. Ineffable, indicible, inénarrable,** etc. V. INDICIBLE.

INEFFABLEMENT adv. (i-né-fa-ble-man — rad. *ineffable*). D'une manière ineffable, indicible : *Un homme* INEFFABLEMENT *bon.*

INEFFAÇABLE adj. (i-né-fa-sa-ble — du préf. *in*, et de *effaçable*). Qui ne peut être effacé : *Une tache* INEFFAÇABLE. *De l'encre* INEFFAÇABLE. *Des traces* INEFFAÇABLES.

— Fig. Qui ne peut être détruit, qui se perpétue à jamais : *Un déshonneur* INEFFAÇABLE. *Malheur à qui prête le flanc au ridicule, sa cautique empreinte est* INEFFAÇABLE. (J.-J. Rouss.)

— **Syn. Ineffaçable, indélébile.** V. INDÉLÉBILE.

INEFFAÇABLEMENT adv. (i-né-fa-sa-ble-man — rad. *ineffaçable*). D'une manière ineffaçable : *Des traits* INEFFAÇABLEMENT *imprimés.*

INEFFACÉ, ÉE adj. (i-né-fa-sé — du préf. *in*, et de *effacé*). Qui n'a point été effacé : *Encre* INEFFACÉE.

INEFFECTIF, IVE adj. (i-né-fe-ktif, i-ve — du préf. *in*, et de *effectif*). Qui n'est point effectif, qui n'est point suivi d'effet : *Ils vont des œuvres, et il ne se paye ni de simples désirs, ni de volontés* INEFFECTIVES. (Rance.)

INEFFICACE adj. (i-né-fi-ka-se — du préf. *in*, et de *efficace*). Qui est sans efficacité, qui ne produit point son effet : *Toutes les préparations de chaulage appliquées aux grains de semence sont entièrement* INEFFICACES *contre le charbon.* (M. de Dombasle.)

INEFFICACEMENT adv. (i-né-fi-ka-se-man — du préf. *in*, et de *efficacement*). D'une manière inefficace : *Ville* INEFFICACEMENT *défendue.*

INEFFICACITÉ s. f. (i-né-fi-ka-si-té — du préf. *in*, et de *efficacité*). Manque d'efficacité : *L'*INEFFICACITÉ *d'un remède.*

INÉGAL, ALE adj. (i-né-gal, a-le — du préf. *in*, et de *égal*). Qui n'est point égal ; qui n'est pas de même étendue, de même durée, de même valeur, de même intensité : *Lignes* INÉGALES. *Jambes* INÉGALES. *Sommes* INÉGALES. *Sons* INÉGAUX. *Durées* INÉGALES. *Talents* INÉGAUX. *Au milieu de leurs conditions* INÉGALES, *les hommes sont plus égaux qu'ils ne paraissent l'être.* (Proyssinous.) ‖ Disproportionné, où les forces ne sont pas égales : *Combat* INÉGAL. *Lutte* INÉGALE.

— Qui n'a pas l'égalité sociale, civile ou politique : *On ne saurait concevoir les hommes éternellement* INÉGAUX *sur un seul point, égaux sur les autres.* (De Tocqueville.)

— Qui n'est pas égal à lui-même, qui change, qui varie : *Avoir le pas* INÉGAL. *Son caractère est* INÉGAL. *Le style de ce écrivain est* INÉGAL. *Un homme* INÉGAL *n'est pas un seul homme, ce sont plusieurs; il se multiplie autant de fois qu'il a de mauvais goûts et de mauvaises manières ; il se succède à lui-même.* (La Bruy.) *Mon style* INÉGAL *et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai, fera lui-même partie de mon histoire.* (J.-J. Rouss.)

. . . . Le peuple, *inégal* à l'endroit des tyrans,
S'il les déteste morts, les adore vivants.
CORNEILLE.

. . . . La fantasque *inégale*
Qui m'aima le matin souvent me hait le soir.
BOILEAU.

— Qui n'est pas uni, qui est raboteux : *Un terrain* INÉGAL. *Une surface* INÉGALE.

— Pathol. *Pouls inégal*, battu à des pulsations différentes les unes des autres ou inégalement espacées entre elles : Votre *pouls inégal* marche à pas redoublés. BOILEAU.

INÉGALEMENT adv. (i-né-ga-le-man — du préf. *in*, et de *également*). D'une manière inégale : *Parts faites* INÉGALEMENT. *Les hommes sont* INÉGALEMENT *doués. Le partage le plus* INÉGALEMENT *possible serait de rendre tous les hommes non pas également heureux, mais moins* INÉGALEMENT *malheureux.* (Buff.)

— D'une façon irrégulière, qui n'est pas toujours la même : *C'est un homme qui s'est toujours conduit fort* INÉGALEMENT. (Acad.)

INÉGALITÉ s. f. (i-né-ga-li-té — du préf. *in*, et de *égalité*). Défaut, absence d'égalité, caractère des choses inégales : *Le luxe est toujours en proportion avec l'*INÉGALITÉ *des fortunes.* (Montesq.) *L'oppression naît de l'*INÉGALITÉ. (B. Const.) *L'égalité est dans la société, sauf la différence des fortunes, sauf la différence des rangs, sauf la différence des talents, sauf enfin l'*INÉGALITÉ. (Ballanche.)

Pourquoi le ciel met-il tant d'*inégalité*
Entre notre désir et la réalité ?
E. AUGIER.

— Caractère de ce qui ne reste pas égal à soi-même, de ce qui varie : *L'*INÉGALITÉ *du pas. Avoir des* INÉGALITÉS *dans la voix, dans le caractère, dans le style. Les* INÉGALITÉS *du caractère influent sur l'esprit.* (Vauven.)

— Irrégularité d'une surface : *Des* INÉGALITÉS *de terrain. Les grandes* INÉGALITÉS *du globe se trouvent voisines de l'équateur.* (Buff.)

— Astron. Irrégularités que présente la marche des astres : *C'est une chose bien admirable que d'être parvenu à reconnaître les* INÉGALITÉS *que l'attraction des grosses planètes opère sur la terre.* (Fontenelle.)

— Mathém. Expression dans laquelle on compare deux quantités inégales, que l'on sépare par le signe > (plus grand) ou < (plus petit que), dont l'ouverture est toujours tournée vers la quantité la plus grande.

— **Syn. Inégalité, différence, disparité,** etc. V. DIFFÉRENCE.

— **Encycl.** Econ. soc. Parmi les *inégalités* qui existent entre les hommes au sein de la société, il en est qui sont de tous les temps et de tous les lieux, et qui ne paraissent pas destructive d'une fin. Elles sont, par exemple, celles qui tiennent aux qualités physiques et morales ; telle est aussi celle des fortunes. Comme on le verra plus loin, elle a pour cause des causes naturelles, l'éducation et l'art peuvent les modifier jusqu'à un certain point, mais il est impossible à l'homme de les faire disparaître entièrement. Quant aux fortunes, il n'est pas possible de les rendre égales, et jusqu'ici, partout où des gouvernements ont cherché à en diminuer l'*inégalité*, ils n'ont pu y réussir qu'au prix d'une effroyable tyrannie. D'ailleurs, supposons qu'on ait réussi à établir un moment l'égalité des fortunes ; un instant après, elle serait rompue, grâce aux différences d'esprit, d'industrie et de conduite des diverses personnes. Ainsi, ce serait toujours par un résultat impossible que de vouloir établir l'égalité des fortunes. Et même il n'est jamais désirable qu'on le fasse ; car l'*inégalité* tient le plus souvent à des causes justes. Mais cela ne doit pas empêcher les gouvernements et les particuliers de faire tous leurs efforts pour améliorer la condition physique, intellectuelle et morale des personnes qui sont au plus bas degré sous ce triple rapport, et qui ont le plus besoin d'être aidées.

Mais, s'il y a des *inégalités* que les hommes ne peuvent pas détruire, il y en a aussi qui dépendent, au moins pour une part, de causes humaines, qui peuvent céder aux efforts de l'homme et même qui, dans le passé, ont perdu souvent du terrain, à mesure que la civilisation en gagnait. C'est surtout dans la condition civile des personnes que cela est visible. Considérons d'abord la différence qui existe entre l'état de l'homme libre et celui de l'esclave. A une époque très-reculée, l'institution de l'esclavage fut un progrès au point de vue de l'humanité ; car il fit cesser la coutume atroce de massacrer les prisonniers de guerre. Au point de vue économique, il fut aussi une amélioration ; car, en conservant la vie d'un grand nombre de personnes, il assura du travail à la production. Grâce à ces bienfaits et à l'influence conservatrice de l'habitude, il fut longtemps considéré comme une institution nécessaire, et de très-grands esprits, tels que Platon et Aristote, essayèrent de la justifier en alléguant l'*inégalité* native et irrémédiable des hommes, les uns étant destinés à commander et les autres à servir. L'erreur venait sans doute de ce que l'esclavage abrutit l'être humain et de ce qu'on attribuait à la nature ce qui était l'effet de l'institution. Malgré cela, partout où la civilisation fait des progrès suffisants, il vient un moment où, à cause de ses inconvénients, l'esclavage est d'abord condamné et ensuite aboli. C'est pour cela qu'il a disparu de chez toutes les nations chrétiennes, sauf l'Espagne et le Brésil, qui l'ont maintenu jusqu'à présent. Mais cette institution abominable est encore en vigueur chez un grand nombre de peuples non chrétiens. De plus, le progrès se fait si lentement que son abolition aux Etats-Unis et même dans les colonies européennes de l'Amérique est de date très-récente.

L'esclavage n'est pas la seule cause qui ait empêché l'égalité des droits civils. En effet, il y a eu dans toute l'Europe chrétienne de nombreux privilèges qui rendaient impossible l'égalité civile, et il y en a encore aujourd'hui dans une portion considérable de cette contrée. Le mot privilège dérive de *privata lex*, loi particulière, applicable à quelques-uns, non à tous. Rigoureusement, ce serait une exception au droit commun, pour une contrée certains individus ; mais l'usage n'a consacré le mot qu'à l'égard des exceptions qui sont favorables aux personnes. Ainsi le mot privilège s'emploie pour désigner la faculté concédée à un individu ou à une corporation de faire une chose ou de jouir d'un avantage qui n'est pas de droit commun. Parmi ces facultés exceptionnelles, il faut compter celle d'avoir des tribunaux particuliers. Elle existe encore dans la plupart des Etats.

L'époque n'est pas très-éloignée où, dans certains pays, tels que la France, il fallait une permission du roi pour exercer tel ou tel état et pour faire une infinité de choses qui aujourd'hui sont libres et de droit commun. Alors pri vilége signifiait synonyme de permission. Par exemple, on voit sur les livres qui ont été publiés à cette époque : par permission et privilége du roi. Il y a des Etats où ce régime libre encore pour une part plus ou moins forte. Mais enfin il y a aussi des pays où l'exercice des professions est libre. Les conditions à remplir ne sont plus imposées pour quelques-unes, telles que celles de médecin, de pharmacien et d'avocat, ne sont pas contraires à l'égalité, parce qu'elles sont les mêmes pour tout le monde. Cependant l'*inégalité* des fortunes et des aptitudes naturelles est cause que ces professions ne sont pas également accessibles pour tous ceux qui pourraient y prétendre.

Comme l'amour de l'égalité est naturel à l'homme et que, d'un autre côté, une cause permanente qui tend à détruire les *inégalités* de toutes sortes et qui est puissamment secondée par les progrès de la civilisation. Aussi, les constitutions politiques des grands pays établissent comme principe fondamental que tous les citoyens sont égaux devant la loi, et ceux-ci sont toujours prêts à le faire valoir, en matière d'états et de fonctions publiques. Mais, malgré toute la bonne volonté que l'on peut y mettre, l'application n'est jamais en harmonie parfaite avec les principes. Il en est de même pour ce qui concerne l'égalité par la proportionnalité des charges. En effet, l'impôt, quelle que soit sa nature, contribution en argent, service militaire ou corvée, est proportionnellement plus lourd pour le pauvre que pour le riche. Il suit de là que jusqu'à présent l'amour de l'égalité n'a été pleinement satisfait dans aucun Etat.

Les *inégalités* de toutes sortes ont pour effet naturel de faire naître l'envie dans le cœur de ceux qui sont les moins bien partagés. C'est une passion haineuse, et, par conséquent, funeste. Elle suppose chez celui qui l'éprouve une certaine bassesse d'esprit et de cœur. Ainsi, la civilisation, qui a pour effet d'éclairer les hommes, d'élever leurs pensées et de leur inspirer des sentiments généreux, en même temps qu'elle les rend moins inégaux sous plusieurs rapports, a aussi pour effet de les rendre moins accessibles à l'envie.

Lorsque la bienveillance qui règne entre les personnes atteint un certain niveau, on la donne le nom de fraternité, or, l'égalité et la fraternité exercent l'une sur l'autre une influence réciproque. En effet, l'égalité est une cause de sympathie, et, d'une autre part, comme il est naturel d'aider la personne qu'on aime, la sympathie favorise la création de l'égalité. Voilà, sans doute, pourquoi Publius Syrus a formulé cette sentence : L'amitié nous prend ou nous rend égaux.

Grâce à la bienveillance des personnes les mieux partagées, le patronage a joué un rôle considérable dans les destinées de l'humanité, et il a été un puissant correctif des *inégalités* de toutes sortes. L'homme n'est pas un égoïste pur, quoi qu'en aient dit certains écrivains, tels que La Rochefoucauld et Helvétius. Si les affections altruistes sont d'une formation tardive, relativement à l'amour de soi-même, elles n'en sont pas moins naturelles. Seulement, pour être comme naturelles, les autres faits physiques et moraux, outre la cause virtuelle, il faut encore une cause occasionnelle. En d'autres termes, elles ne peuvent se développer qu'à certaines conditions; mais, dès que ces conditions sont remplies, elles surgissent infailliblement. Or, leur tendance est de diminuer l'*inégalité* des avantages. C'est pour cette raison que le patronage a joué un rôle considérable dans le passé et qu'il a été un correctif de l'*inégalité*.

L'*inégalité* la plus criante, celle qui paraît la plus injuste, est peut-être celle qui résulte de la grande facilité avec laquelle les riches peuvent donner à leurs enfants une instruction complète, tandis que les pauvres peuvent à peine faire donner aux leurs l'instruction la plus élémentaire. Cette *inégalité* tend, comme toutes les autres, à diminuer, depuis que les gouvernements ont compris la nécessité de prendre en main la défense des intérêts de la classe la plus nombreuse. On a ouvert des écoles partout ; l'instruction élémentaire est donnée gratuitement aux enfants dont les parents sont trop pauvres pour payer des mois d'école ; bientôt, nous l'espérons, à la gratuité on ajoutera l'obligation de l'instruction élémentaire, et alors on ne verra plus dans notre pays que des jeunes gens sachant au moins lire et écrire. Mais ces jeunes gens ne seront pas encore les égaux de ces fils de famille qui ont pu cueillir abondamment tous les fruits de la science. Même sous ce rapport, il y aura donc toujours des *inégalités*, et tout ce que pourront faire les gouvernements les mieux intentionnés sera de rendre ces *inégalités* aussi peu choquantes que possible.

— Mathém. Les conditions de possibilité d'un problème s'expriment par des *inégalités* auxquelles doivent satisfaire les données, et dont la discussion constitue en quelque sorte la discussion du problème lui-même.

A ce titre seulement les *inégalités* méritent-raient de faire l'objet d'une étude spéciale.

Mais, si l'on se place à un point de vue plus élevé, on aperçoit qu'on substitue une *inégalité* à l'égalité de deux fonctions, on pose une question plus étendue et, jusqu'à un certain point, plus intéressante, puisqu'elle ne consiste plus seulement à savoir si les deux époques ces deux fonctions deviennent égales, mais aussi comment elles s'écartent ensuite de l'égalité.

Nous nous bornerons ici à la recherche des limites en deçà et au delà desquelles une *inégalité* sera satisfaite.

Ces limites, comme on peut le pressentir, seront fournies par les solutions d'équations aisées à former. Supposons la proposition en sorte que la résolution de ces équations et la substitution directe de valeurs prises dans les intervalles des différentes racines trouvées fourniront tout ce dont on aura besoin.

Il ne s'agit que de préciser les règles relatives à l'emploi de ces deux moyens.

Nous avons d'abord à examiner ce que l'énoncé même de la question, afin d'en mieux fixer le sens.

Il y aurait, évidemment, absurdité à se préoccuper de rendre réelles les inconnues d'une question sans écarter les valeurs imaginaires des données.

Or, c'est la discussion des problèmes qui conduit à la discussion d'*inégalités*, et ce sont les données de la question qu'on traite qui doivent satisfaire à ces *inégalités* ; il ne convient donc pas de donner à la discussion des *inégalités* d'autre but que la recherche des limites qui rendent réelles des variables qui doivent y satisfaire.

Comme la plupart des théories concrètes comportent aujourd'hui une interprétation utile des valeurs négatives des inconnues des questions qu'on s'y propose, elles comportent aussi, par suite, l'attribution de valeurs négatives aux données elles-mêmes, puisque l'inconnue d'une question peut être prise pour donnée de la question inverse.

Nous supposerons donc que les inconnues d'une *inégalité* puissent varier librement, par valeurs réelles, de — ∞ à + ∞.

Si les variables reçoivent ainsi toutes les valeurs réelles de — ∞ à + ∞, on pourra, en faisant sous la forme

$$(x-a)(x-b)\dots(x-l)\varphi(x)$$
$$(x-a')(x-b')\dots(x-l')\chi(x')$$

$\varphi(x)$ et $\chi(x)$ désignant des polynômes qui ne peuvent plus s'annuler pour aucune valeur réelle de x.

L'*inégalité* proposée reviendra donc à

$$\frac{(x-a)(x-b)\dots(x-l)}{(x-a')(x-b')\dots(x-l')} \gtrless 0.$$

Si quelques-uns des facteurs du numérateur ou du dénominateur se trouvent égaux, on pourra en enlever un nombre pair, puisque leur produit serait essentiellement positif.

De même, si un facteur du numérateur se trouve aussi au dénominateur, on pourra le supprimer un nombre pareil de fois au numérateur et au dénominateur.

Toutes ces réductions étant faites, si l'on imagine alors que x croisse de — ∞ à + ∞, chacun des facteurs restants, soit au numérateur, soit au dénominateur, changera de signe au moment où il passera par zéro.

Par suite, comme on aura pu déterminer d'avance le signe de la fonction qu'on étudie pour $x = -\infty$, et qu'on saura de plus qu'elle change de signe chaque fois que la variable x passera par une des valeurs qui annulent son numérateur ou son dénominateur, on saura donc quel signe elle prendrait dans chaque intervalle.

On a quelquefois à exprimer l'*inégalité*, dans un sens ou dans l'autre, des valeurs absolues de deux fonctions ; on substitue alors à ces deux fonctions leurs carrés, qui sont toujours positifs, et dont les valeurs sont dans le même ordre de grandeur que les valeurs absolues des fonctions proposées elles-mêmes.

Inégalité parmi les hommes (DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'), par J.-J. Rousseau, citoyen de Genève (Amsterdam, 1755, 1 vol. in-8°). La question de l'inégalité avait été mise au concours par l'Académie de Dijon, émerveillée du succès qu'avait obtenu la question déjà proposée par elle, quelques années auparavant, sur l'influence des lettres et des sciences, et que Rousseau avait traitée d'une façon si originale.

Le Discours sur l'inégalité des conditions fit peut-être plus de bruit que le précédent. Il est précédé d'une longue dédicace à la république de Genève, et d'une préface dans laquelle l'auteur essaye de démontrer l'importance extrême du sujet, après quoi il entre enfin en matière. « Je conçois, dit-il, dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalités : l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit ou de l'âme ; l'autre qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou, du moins, autorisée par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir. »

Rousseau commence par écarter l'histoire et le témoignage humain comme suspects, afin de s'en remettre tout à fait à la raison. Il entend, du reste, s'adresser à l'humanité entière : « O homme, de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute : voici ton histoire telle que j'ai cru la lire, non dans les livres de tes semblables, qui sont menteurs, mais dans la nature, qui ne ment jamais. »

Ces préliminaires posés, Rousseau aborde directement la question. Il ne s'occupe point de l'homme physique. « Je passe légèrement, dit-il, si, comme le pense Aristote, ses ongles allongées ne furent point d'abord des griffes crochues, s'il n'était point velu comme un ours, et si, marchant à quatre pieds, ses regards, dirigés vers la terre et bornés à un horizon de quelques pas, ne marquaient pas à la fois le caractère et les limites de ses idées. »

Il prend l'homme tel qu'il est. Cet homme-là mange d'abord du gland sous un chêne et boit de l'eau dans le creux de sa main au premier ruisseau qu'il rencontre. Cela suffit à ses besoins. Cette rudesse de la condition de l'homme à l'état de nature était hygiénique au suprême degré. « Accoutumés dès l'enfance aux intempéries de l'air et à la rigueur des saisons, habitués à la fatigue, et forcés de défendre, nus et sans armes, leur vie et leur proie contre les autres bêtes féroces, ou de leur échapper à la course, les hommes se firent un tempérament robuste et presque inaltérable. »

Cela va vait, au point de vue de l'amélioration de l'espèce, un autre avantage : « La nature en use précisément avec eux comme la loi de Sparte avec les enfants des citoyens : elle rend forts et robustes ceux qui sont bien constitués et fait périr tous les autres, différente en cela de nos sociétés, où l'Etat, en rendant les enfants onéreux aux pères, les tue indistinctement avant leur naissance. »

Ça et là, des vérités, qui brillent comme des flammes ardentes, surgissent sous la plume de Rousseau. Il constate que la plupart des animaux s'étiolent quand ils se civilisent, c'est-à-dire quittent la vie sauvage pour vivre auprès de l'homme. « On dirait, continue-t-il, que tous nos soins à bien traiter et nourrir ces animaux n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même : en devenant sociable et esclave, il devient faible, craintif, rampant, et sa manière de vivre, molle et efféminée, achève d'énerver à la fois sa force et son courage. Ajoutons que la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que celle de bête à bête ; car l'animal et l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'aux animaux que l'asservissent sont autant de causes particulières qui le font dégénérer sensiblement. »

Au moment de quitter la vie sauvage pour aborder l'homme dans ses premiers essais d'existence commune, Rousseau examine en détail l'immense difficulté de l'entreprise. Elle consiste surtout dans la nécessité de créer le langage. Rousseau étudie cette nécessité avec complaisance ; il fait ressortir le côté ardu de l'invention du langage, pour arriver à prouver que la vie sociale n'est aucunement dans les intentions premières de la nature. « Quoi qu'il en soit, dit-il, de ces origines (celles du langage), on voit, du moins, au peu de soin qu'a pris la nature de rapprocher les hommes par des besoins mutuels et de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait pour en établir les liens. »

« Dans l'état de nature, dit ensuite l'auteur, l'inégalité est à peu près nulle dans l'espèce humaine. Elle est le fruit de l'état social. Elle résulte de l'éducation, c'est-à-dire du plus ou moins de perfection acquise. C'est donc la *perfectibilité* qui est la cause immédiate de l'inégalité parmi les hommes.

L'état civilisé commence par le sentiment de la propriété : « Le premier qui, ayant clos un terrain, s'avisa de dire : *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ; mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient. »

Il est certain que Rousseau montre une perspicacité étonnante quand il s'agit de déterminer le chemin suivi par l'homme pour arriver à l'état civilisé. Son premier sentiment fut celui de l'existence ; le second, celui de sa conservation ; le troisième, l'amour du sexe ; le quatrième est, sans contredit, le sentiment de la propriété. C'est un sentiment déjà fort complexe, et à la conscience duquel tout dans la nature s'était conliisé pour convertir l'homme. Ne trouvant devant lui que des obstacles à vaincre, il fut amené, par les circonstances de chaque jour, à se créer un milieu dans lequel il n'y eût point d'obstacles à affronter : ce milieu est la propriété. Qu'est-ce que la propriété au point de vue de l'auteur ? C'est un champ dans lequel l'homme n'a point à lutter pour satisfaire des besoins matériels, et son goût pour elle fut toujours proportionnel à son goût pour le repos. Il s'ensuit que plus ce goût croît avec la vieillesse du genre humain, plus le sentiment de la propriété devient prépondérant. C'était donc, au XVIIIe siècle, une entreprise bien inutile de tenter de le détruire. Cette conviction était si profonde dans la conscience de cet, qu'on permit à Rousseau de lutter contre lui. On se mit à rire. C'était neuf et peu dangereux. Il n'y avait aucun péril à le laisser dire. Si on avait senti que le danger était là, on ne l'aurait pas toléré. Mais on ne voyait pas d'inconvénient à permettre à un enfant terrible de médire d'un état de choses désormais indestructible. La thèse de Rousseau, toute paradoxale qu'elle était, fut un magnifique canevas sur lequel il broda toute une moisson de vérités. « Que sont ces vérités de détail qui donnent à l'œuvre une physionomie si originale. Ce ne fut donc pas une théorie lancée dans le vide, et il y eut à compter avec son influence. « Elle fut réelle, dit M. Villemain (*Tableau du* XVIIIe *siècle*, t. Ier, 2e partie), car elle éprouvait la plainte du pauvre contre le riche, de la foule contre le petit nombre. Elle était particulièrement secondée par l'état de société française, dans laquelle l'inégalité, irrémédiable parmi les hommes, était à la fois plus grande qu'il ne faut et trop sentie pour être longtemps supportée. Ce *Discours*, sombre et véhément, plein de raisonnements spécieux et d'exagérations passionnées, est, je n'en doute pas, plus de poésie que d'histoire ; mais il a dû en sortir quelques axiomes qui, répétés de bouche en bouche, devaient retentir un jour dans nos assemblées nationales, pour inspirer ou justifier à leurs propres yeux les plus hardis niveleurs, les ennemis de toute hiérarchie, depuis le droit arbitraire du sang jusqu'au droit inviolable de la propriété. »

INÉLÉGAMMENT adv. (i-né-lé-ga-man — du préf. *in*, et de *élégamment*). Sans élégance, sans grâce : *Écrire* INÉLÉGAMMENT.

INÉLÉGANCE s. f. (i-né-lé-gan-se — du préf. *in*, et de *élégance*). Défaut d'élégance : *La violation de cette règle jette de la langueur dans le style ; cet vice sent d'*INÉLÉGANCE. (La Harpe.)

INÉLÉGANT, ANTE adj. (i-né-lé-gan, an-te — du préf. *in*, et de *élégant*). Qui manque d'élégance : *Mise* INÉLÉGANTE. *Tour de phrase* INÉLÉGANT. *Tout ce qui révèle une économie est* INÉLÉGANT. (Dain.)

Le sage ami rayon un mot inutile,
Souligne un vers *inélégant* **et dur.**
H.-J. CHÉNIER.

INÉLIGIBILITÉ s. f. (i-né-li-ji-bi-li-té — du préf. *in*, et de *éligibilité*). Etat, condition d'une personne qui n'est point éligible : *La qualité d'étranger est une cause d'*INÉLIGIBILITÉ.

INÉLIGIBLE adj. (i-né-li-ji-ble — du préf. *in*, et de *éligible*). Qui n'est pas éligible, qui n'a pas les qualités requises pour être élu : *Candidat* INÉLIGIBLE.

INÉLUCTABLE adj. (i-né-lu-kta-ble — lat. *ineluctabilis* ; du préf. *in*, de *e*, hors de, et *luctari*, lutter). Contre qui on ne peut lutter, qui ne peut être évité, que rien ne peut empêcher : *La mort est* INÉLUCTABLE. *Dieu, notre père à tous, ne nous a pas dévoués fatalement ici-bas aux* INÉLUCTABLES *misères.* (V. Considérant.) ‖ Mot créé par Camille Desmoulins.

INÉLUDABLE adj. (i-né-lu-da-ble — du préf. *in*, et de *éludable*). Qui ne peut être éludé.

INEMBRYONNÉ, ÉE adj. (i-nan-bri-o-né — du préf. *in*, et de *embryonné*). Bot. Qui est dépourvu d'embryon : *Végétaux* INEMBRYONNÉS.

— s. m. pl. Grande division du règne végétal, comprenant les genres dépourvus d'embryon. ‖ On dit aussi ACOTYLÉDONES et CRYPTOGAMES.

— **Encycl.** Ce terme, dans les classifications botaniques, correspond à ceux d'*acotylédones* ou de *cryptogames* ; toutefois, il semble s'appliquer d'une manière plus rigoureuse au groupe qu'il désigne. On sait en effet aujourd'hui que beaucoup de végétaux, considérés jusqu'à présent comme cryptogames,